





aprilia part# 8201831

use+**maintenance**book



© 1995 aprilia s.p.a. - Noale (VE)

Ce livret doit être considéré comme une partie intégrante de ce véhicule et doit lui rester en dotation même en cas de revente.

La Société **aprilia s.p.a.** se réserve le droit de modifier ses modèles à tout moment, tout en préservant les caractéristiques fondamentales ci-décrites et illustrées.

Les droits de mémorisation électronique, de reproduction et d'adaptation totale ou partielle, avec tout moyen, sont réservés pour tous les Pays. La mention de produits ou de services de tiers n'est qu'à titre informatif et ne constitue aucun engagement.

La Société **aprilia s.p.a.** décline toute responsabilité à l'égard des performances ou de l'emploi de ces produits.

Première édition: février 1995

Réimpression: septembre 1995, février 1997, janvier 1998, décembre 1998, février 1999, janvier 2000, novembre 2000

Produit et imprimé par: **stp** editing division Soave (VERONA) - Italie Tel. +39 - 045 76 11 911 Fax +39 - 045 76 12 241 E-mail: customer@stp.it www.stp.it

Pour le compte de: aprilia s.p.a. via G. Galilei, 1 - 30033 Noale (VE) - Italie Tel. +39 - 041 58 29 111 Fax +39 - 041 44 10 54 www.aprilia.com

INTRODUCTION

Avant de démarrer le moteur, lisez attentivement ce livret et particulièrement le chapitre "CONDUITE EN SECURITE". Votre sécurité et celle des autres ne dépendent pas uniquement de la rapidité de vos réflexes ou de votre agilité, mais aussi de la connaissance de votre moven de transport, de son état d'efficacité et de la connaissance des règles fondamentales pour une CONDUITE EN SECURI-TE. Nous vous conseillons donc de vous familiariser avec votre véhicule de façon à vous déplacer avec maîtrise et en toute sécurité dans la circulation routière. Pour toute intervention de contrôle et de réparation qui n'est pas décrite explicitement dans ce livret, pour tout achat de pièces de rechange d'origine aprilia, d'accessoires et autres produits et pour toute expertise spécifique, s'adresser exclusivement aux Revendeurs et aux Concessionnaires Officiels aprilia, qui garantissent un service soigné et rapide. Nous vous remercions d'avoir choisi aprilia et nous vous souhaitons bonne route.



Normes et mesures de sécurité qui protègent le pilote et d'autres personnes contre des blessures pour les utilisateurs et/ou des dommages au véhicule.



Indications pour faciliter l'exécution des opérations. Informations techniques.

 \star Les opérations précédées par ce symbole doivent être répétées sur le côté opposé du véhicule.

IMPORTANT:

Lorsque vous demandez des pièces de rechange à votre Concessionnaire, spécifiez le code écrit sur l'ETIQUET-TE CODE PIECES DE RECHANGE. Inscrire le sigle d'identification dans le tableau ci-dessous, pour s'en souvenir même en cas d'égarement ou de détérioration de l'étiquette. L'etiquette est collée sous la selle.

apri	"a			YEAR	Y	1	2	3	4
SPARE PARTS IDENTIFICATION			I.M.	Α	В	С	D	E	
1	UK	Α	P	SF	В	D	F	E	GR
NL	СН	DK	J	SGP	SLO	IL	ROK	MAL	RCH
HR	AUS	USA	BR	RSA	NZ	CDN			
				l	l				l

Dans ce livret les modifications sont indiquées par les symboles suivants:

version catalytique

VERSION:

Italie

Slovénie

Royaume-Uni

Israël

Autriche

Corée du Sud

Portugal

Malaisie

Finlande

Chili

Belgique

Croatie

Allemagne

France

Australie

Espagne

États Unis d'Amérique

GR Grèce Brésil

Hollande

République de l'Afrique du Sud

Suisse

Nouvelle-Zélande

Danemark

Canada

Japon

Singapour

TABLE DE MATIERES

CONDUITE EN SÉCURITÉ	5
REGLES FONDAMENTALES	
DE SECURITE	6
VETEMENTS	
ACCESSOIRES	13
CHARGEMENT	14
EMPLACEMENT DES ELEMENTS PRINCIPAUX	16
EMPLACEMENT DE L'INSTRUMENTATION	
INSTRUMENTATION ET INDICATEURS	
TABLEAU DE L'INSTRUMENTATION ET INDICATEURS	19
COMMANDES PRINCIPALES	20
COMMANDES SUR LE COTE GAUCHE DU GUIDON	20
COMMANDES SUR LE COTE DROIT DU GUIDON	
INTERRUPTEUR D'ALLUMAGE	22
BLOCAGE DE LA DIRECTION	22
EQUIPEMENTS AUXILIAIRES	23
DEBLOCAGE/BLOCAGE DE LA SELLE	23
COFFRE A CASQUE/DOCUMENTS	23
COFFRE A BATTERIE/TROUSSE A OUTILS	24
CROCHET POUR SACS	24
COMPOSANTS PRINCIPAUX	25
CARBURANT	25
RESERVOIR DE L'HUILE DU MELANGEUR	
LIQUIDE DES FREINS (recommandations)	27
FREIN AVANT	
FREIN ARRIERE	29
PNEUS	30
SILENCIEUX CATALYSEUR 🚱	31
MODE D'EMPLOI	32
TABLEAU DES CONTROLES PRELIMINAIRES	
DEMARRAGE	34
DEPART ET CONDUITE	36
RODAGE	
ARRET ET STATIONNEMENT	38
POSITIONNEMENT	
DU VEHICULE SUR LA BEQUILLE	
CONSEILS CONTRE LE VOL	
CROCHET ANTIVOL	39

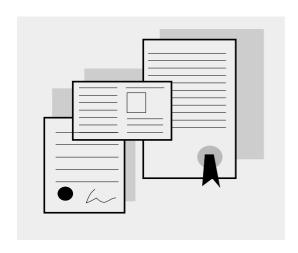
ENTRETIEN	. 41
FICHE D'ENTRETIEN PERIODIQUE	42
DONNEES D'IDENTIFICATION	. 44
FILTRE A AIR	45
FILTRE A AIRCONTROLE DE LA TRANSMISSION	46
VIDANGE DE L'HUILE DE LA TRANSMISSION	. 47
ROUE AVANT	48
ROUE ARRIERE	50
GRAISSAGE DE L'AXE DE LA CAME DU FREIN ARRIERE	
VERIFICATION DE L'USURE DES PLAQUETTES	
VERIFICATION DE L'USURE DES MACHOIRES	
CONTROLE DE LA DIRECTION	. 55
CONTROLE DE L'AXE FIXE DU MOTEUR	. 55
DEPOSE DU PORTILLON D'INSPECTION	56
DEPOSE DU COVRE-GUIDON AVANT	
REGLAGE DU RALENTIREGLAGE DE L'ACCELERATEURREGLAGE DE LA POIGNEE DE L'ACCELERATEUR	. 58
REGLAGE DE LA POIGNEE DE L'ACCELERATEUR	. 59
BOUGIE	60
BATTERIE	61
LONGUE INACTIVITE DE LA BATTERIE	62
CONTROLE DU NIVEAU DE L'ELECTROLYTE DE BATTERIE	63
REMPLACEMENT DES FUSIBLES	64
REGLAGE DU FAISCEAU LUMINEUX	
AMPOULES	65
AMPOULESREMPLACEMENT DES AMPOULES DU FEU AVANT	66
REMPLACEMENT DES AMPOULES DE CLIGNOTANTS AVANT	68
REMPLACEMENT DES AMPOULES	
DES CLIGNOTANTS ARRIEREREMPLACEMENT DES AMPOULES DU TABLEAU DE BORD	. 68
REMPLACEMENT DES AMPOULES DU TABLEAU DE BORD	69
REMPLACEMENT DES AMPOULES DU FEU ARRIERE	
TRANSPORT	72
VIDANGE DE CARBURANT DU RESERVOIR	
NETTOYAGE	73
PERIODES DE LONGUE INACTIVITE	74
APRES LE REMISAGE	. 74
DONNEES TECHNIQUES	. 75
TABLEAU DES LUBRIFIANTS	. 77
Importateurs78	-79
SCHEMA ELECTRIQUE DU Rally 50	. 80
LEGENDE SCHEMA ELECTRIQUE DU Rally 50	81

aprilia





conduite en sécurité





Pour conduire le véhicule, il est nécessaire de remplir toutes les conditions prévues par la loi (permis de conduire, âge minimum, aptitude psycho-physique, assurance, taxes gouvernementales, immatriculation, plaque d'immatriculation, etc.).

Il est conseillé de se familiariser et de prendre confiance progressivement avec le véhicule, sur des routes à faible trafic et/ou sur des propriétés privées.



L'absorbtion de médicaments, d'alcool et de stupéfiants ou psychotropes, augmente considérablement les risques d'accidents.

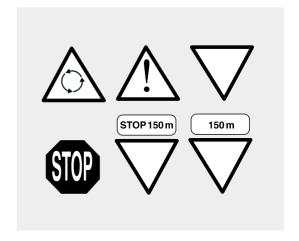
S'assurer que les propres conditions psycho-physiques sont adéquates à la conduite, en faisant particulièrement attention à l'état de fatique physique et de somnolence.

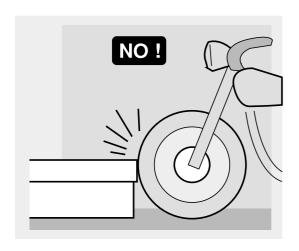
La plupart des accidents sont dûs à l'inexpérience du conducteur.

Ne JAMAIS prêter le véhicule à des débutants et toujours s'assurer que le pilote possède les conditions requises pour la conduite.

Respecter rigoureusement la signalisation et les normes sur la circulation routière nationale et locale.

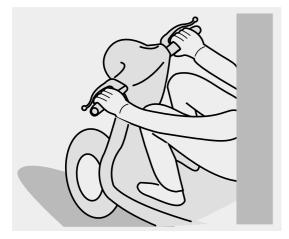
Eviter les manoeuvres brusques et dangereuses pour soi et pour les autres (exemple: cabrages, dépassement des limites de vitesse, etc...), évaluer et tenir toujours en juste considération les conditions de la chaussée, de visibilité, etc...





Ne pas heurter d'obstacles qui pourraient provoquer des dommages au véhicule ou entraîner la perte de contrôle du véhicule même.

Ne pas rester dans le sillage d'autres véhicules pour prendre de la vitesse.

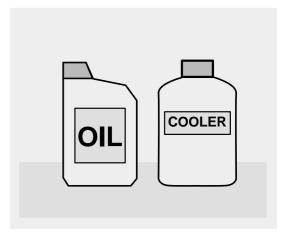


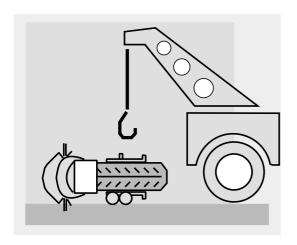
Conduire toujours avec les deux mains sur le guidon et les pieds sur le plan repose-pieds en position de pilotage correct. Eviter absolument de se mettre debout pendant la conduite ou de s'étirer.

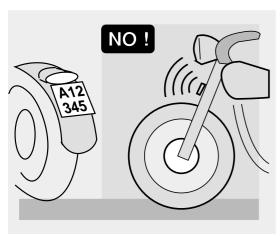
Le pilote ne doit jamais se distraire ou se laisser distraire ou encore se faire influencer par des personnes, choses, actions (ne pas fumer, manger, boire, lire, etc...) pendant la conduite du véhicule.

NO!

Utiliser le carburant et les lubrifiants spécifiques pour le véhicule, du type mentionné sur le "TABLEAU DES LUBRI-FIANTS", contrôler régulièrement les niveaux prescrits de carburant, d'huile et de liquide de refroidissement.







Si le véhicule a été impliqué dans un accident ou bien a subi un choc ou une chute, s'assurer que les leviers de commande, les tubes, les câbles, le système de freinage et les parties vitales ne sont pas endommagés.

Eventuellement, faire contrôler le véhicule par un Concessionnaire Officiel **aprilia** avec une attention particulière pour le châssis, le guidon, les suspensions, les organes de sécurité et les dispositifs pour lesquels l'utilisateur ne peut pas évaluer leur état.

Signaler tout mauvais fonctionnement afin de faciliter l'intervention des techniciens et/ou des mécaniciens.

Ne conduire en aucun cas le véhicule si les dommages subis compromettent la sécurité.

Ne modifier en aucun cas la position, l'inclinaison ou la couleur de la plaque d'immatriculation, des clignotants, des dispositifs d'éclairage et de l'avertisseur sonore.

On prévient que toute modification éventuelle apportée à l'appareil moteur ou à d'autres organes qui en pourrait augmenter la vitesse ou la puissance du véhicule est interdite par la loi; en effet le fait d'apporter des modifications qui puissent entraîner une augmentation de la vitesse maximale du véhicule ou bien une augmentation de la cylindrée du moteur fait en sorte que le cyclomoteur devienne un motocycle à tous les effets, avec l'obligation conséquente pour le propriétaire de:

- procéder à une homologation nouvelle;
- de l'immatriculation;
- du permis de conduire.

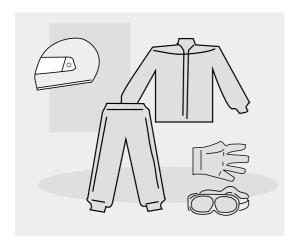
De plus on prévient que ces modifications déterminent l'interruption de la couverture d'assurance car les polices d'assurance interdisent expréssement d'apporter des variations techniques qui puissent entraîner une augmentation des performances.

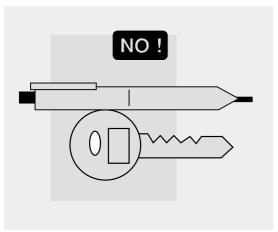
Pour ce qui a été ci-dessus exposé, la violation de l'interdiction d'effraction est punie par la loi au moyen de sanctions appropriées (parmi lesquelles la confiscation du véhicule), auxquelles peuvent s'ajouter, selon les cas, des sanctions pour manque du casque et de la plaque d'immatriculation, des sanctions pour violation des obligations fiscales (droits de possession) et des sanctions pénales pour un manque éventuel du permis de conduire.

Eviter absolument de s'affronter dans des courses avec d'autres véhicules.

Eviter la conduite tout-terrain.







VETEMENTS

Avant de se mettre en route, se rappeler de porter et d'attacher correctement le casque. S'assurer qu'il est homologué, intact, de la bonne taille et que sa visière est propre.

Porter des vêtements de protection, si possible de couleur claire et/ou réfléchissants.

De cette manière, le pilote qui sera bien visible vis-à-vis des autres conducteurs réduira considérablement le risque d'être victime d'une collision et il sera mieux protégé en cas de chute.

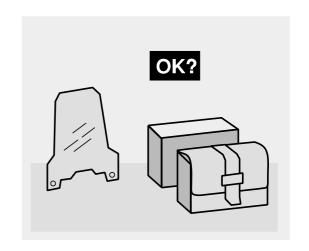
Les vêtements doivent être bien ajustés et fermés aux extrêmités; les cordons, les ceintures et les cravattes ne doivent pas pendre; éviter que ces objets ou d'autres puissent empêcher la conduite en s'accrochant sur les parties en mouvement ou sur les organes de conduite.

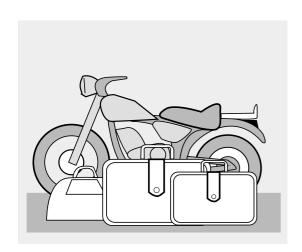
Ne pas garder en poche des objets qui pourraient se révéler dangereux en cas de chute par exemple: objets pointus tels que clefs, stylos, récipients en verre, etc... (les mêmes recommandations sont valables pour le passager éventuel).

ACCESSOIRES

L'utilisateur est personnellement responsable du choix de l'installation et de l'usage d'accessoires. Il est recommandé de monter l'accessoire de manière à ce qu'il ne couvre pas les dispositifs de signalisation sonore et visuelle ou qu'il ne compromette pas leur fonctionnement, ne limite pas le débattement des suspensions et l'angle de braquage, n'empêche pas le fonctionnement des commandes et ne réduise pas la garde au sol et l'angle d'inclinaison dans les virages. Eviter l'utilisation d'accessoires qui empêchent l'accès aux commandes, car ils peuvent augmenter les temps de réaction en cas d'urgence. Les carénages et les pare-brises de grandes dimensions montés sur le véhicule peuvent générer des forces aérodynamiques risquant de compromettre la stabilité du véhicule pendant la conduite.

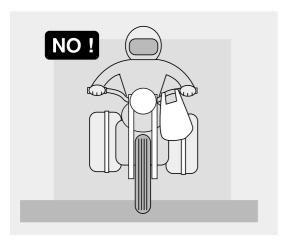
S'assurer que l'équipement est solidement fixé au véhicule et qu'il ne constitue pas un danger pendant la conduite. Ne pas ajouter ou modifier des appareils électriques qui surchargent le générateur de courant: il pourrait se produire l'arrêt imprévu du véhicule ou une perte d'efficacité dangereuse des dispositifs de signalisation sonore et visuelle. **aprilia** vous conseille d'employer des accessoires d'origine (**aprilia** genuine accessories).





CHARGEMENT

Charger le véhicule avec prudence et modération. Il est nécessaire de placer le chargement le plus près possible du barycentre du véhicule et de répartir uniformément les poids sur les deux côtés pour réduire au minimum tout déséquilibre. En outre, contrôler que le chargement est solidement ancrée au véhicule surtout pendant les voyages à long parcours.

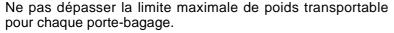


Ne jamais fixer d'objets encombrants, volumineux, lourds et/ou dangereux sur le guidon, les garde-boues et les fourches; cela pourrait ralentir la réponse du véhicule en virage et compromettre inévitablement sa maniabilité.

Ne pas placer sur les côtés du véhicule des bagages trop encombrants ou bien le casque sur son cordon de fixation car ils pourraient heurter des personnes ou des objets et provoquer la perte de contrôle du véhicule. Ne pas transporter de bagages sans les avoir solidement fixés sur le véhicule.

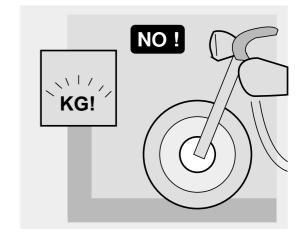
Ne pas transporter de bagages qui débordent excessivement du porte-bagages ou qui couvrent les dispositifs d'éclairage et de signalisation acoustique et visuelle.

Ne pas transporter d'animaux ou d'enfants sur la boîte à documents ou sur le porte-bagages.



Toute surcharge du véhicule compromet la tenue de route et la maniabilité du véhicule.





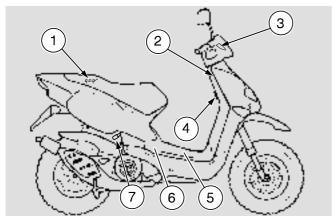


Fig. 1

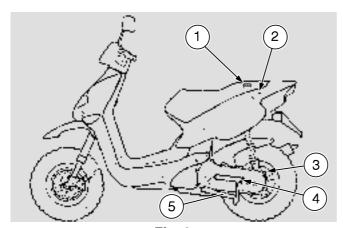


Fig. 2

EMPLACEMENT DES ELEMENTS PRINCIPAUX

LEGENDE (Fig. 1)

- 1) Bouchon du réservoir de l'huile du mélangeur
- 2) Interrupteur d'allumage / blocage de la direction
- 3) Réservoir du liquide des freins
- 4) Crochet pour sacs
- 5) Coffre à batterie / trousse à outils
- 6) Portillon d'inspection
- 7) Crochet antivol

LEGENDE (Fig. 2)

- 1) Bouchon du réservoir à carburant
- 2) Serrure de la selle
- 3) Bouchon de remplissage de l'huile de la transmission
- 4) Pédale de démarrage
- 5) Béquille centrale

EMPLACEMENT DE L'INSTRUMENTATION

LEGENDE (Fig. 3)

- 1) Poussoir de l'avertisseur sonore ()
- 2) Levier pour le démarrage à froid (|\lambda|)
- 3) Levier du frein arrière
- 4) Rétroviseur
- 5) Interrupteur des clignotants (♦ ♦)
- 6) Instrumentation et indicateurs
- 7) Interrupteur des feux ((□ ⇒ □ •)
- 7b) Interrupteur des feux (≣D ≣D •)

 CH UK P
- 8) Levier du frein avant
- 9) Poignée de l'accélérateur
- 10) Poussoir de démarrage (③)
- 11) Interrupteur d'allumage / blocage de la direction (○ ⋈ ਜ਼ੇ)

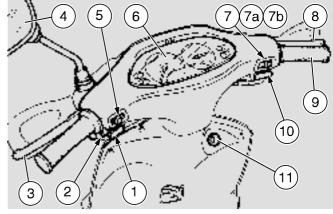


Fig. 3

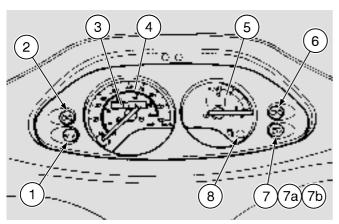


Fig. 4

INSTRUMENTATION ET INDICATEURS

LEGENDE (Fig. 4)

- Témoin de la réserve de l'huile du mélangeur (★) couleur rouge
- 2) Témoin des clignotants gauches (♦♦) couleur verte
- 3) Compteur totalisateur
- 4) Tachymètre
- 5) Témoin de la réserve de carburant (1) couleur jaune ambrée
- 6) Témoin des clignotants droites (⇔⇒) couleur verte
- 7) Témoin du feu de croisement (፮▷) couleur verte
- 7a) Témoin du feu de croisement (ﷺ) couleur verte ♣ ♠
- 7b) Témoin du feu de route (≣□) couleur bleu CH UK P
- 8) Indicateur du niveau de carburant

TABLEAU DE L'INSTRUMENTATION ET INDICATEURS

Description		Fonction		
Támain da la rácerva	(°±>'.)	Il s'allume avec l'interrupteur d'allumage en position "()" et le poussoir de démarrage "(§)" pressé, en effectuant ainsi un contrôle du bon fonctionnement de l'ampoule. Si l'ampoule ne s'allume pas et ne s'éteint pas pendant le démarrage, il faut la remplacer.		
Témoin de la réserve de l'huile du mélangeur		Si le témoin s'allume mais ne s'éteint pas après avoir relâché le poussoir de démarrage "③", ou bien il s'allume durant le fonctionnement normal, cela signifie que le niveau de l'huile du mélangeur est sur la réserve. Dans ce cas, prévoir la mise à niveau de l'huile du mélangeur, voir page 26 (RESERVOIR DE L'HUILE DU MELANGEUR).		
Témoin des clignotants	(⇔⇔)	Il clignote lorsque le signal de virage est en fonction.		
Compteur totalisateur		Il indique le nombre total de kilomètres parcourus.		
Tachymètre		Il indique la vitesse de conduite.		
Indicateur du niveau de carburant		Il indique approximativement le niveau de carburant dans le rés voir.		
Témoin du feu de croisement	(ED)	Il s'allume quand la lumière du feu avant est en postion de feu de croisement.		
Témoin du feu de route	(≣□)	Il s'allume quand la lumière du feu avant est en position de feu de route.		
Témoin de la réserve de carburant	(₽)	Il s'allume quand dans le réservoir il reste une quantité de carburant d'environ 1,5 ℓ .		

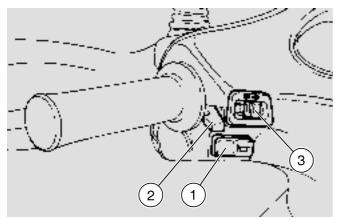


Fig. 5

COMMANDES PRINCIPALES

COMMANDES SUR LE COTE GAUCHE DU GUIDON (Fig. 5)

Les composants électriques fonctionnent seulement avec l'interrupteur d'allumage en position "O".

- 1) POUSSOIR DE L'AVERTISSEUR SONORE (>>) L'avertisseur se met en fonction, lorsque le poussoir est pressé.
- 2) LEVIER POUR LE DEMARRAGE A FROID (|\sigma|) Lorsque l'on tourne le levier vers le bas, le starter pour le démarrage à froid du moteur se met en fonction.

Pour enlever le starter, il faut remettre le levier dans sa position initiale.

3) INTERRUPTEUR DES CLIGNOTANTS (♦♦)

Pousser l'interrupteur vers la gauche pour indiquer que l'on veut tourner à gauche; pousser l'interrupteur vers la droite pour indiquer que l'on veut tourner à droite.

Appuyer centralement sur l'interrupteur pour désactiver le clignotant.

COMMANDES SUR LE COTE DROIT DU GUIDON (Fig. 6)

Les composants électriques fonctionnent seulement avec l'interrupteur d'allumage en position " ()".

1) INTERRUPTEUR DES LUMIERES (((□) - ⇒ □ □ - •)

Avec le moteur démarrer et l'interrupteur des feux en position "•", les lumières sont éteintes; en position "((□))", sont allumés: les lumieres d'eclairage du tableau de bord, les feux de position et le feu de croisement.

1a) INTERRUPTEUR DES LUMIERES (≦○ - •)

Avec le moteur démarrer et l'interrupteur des feux en position "•", les lumières sont éteintes; en position " $\not\equiv D$ ", sont allumés: les lumieres d'eclairage du tableau de bord, le feu de position arrière et le feu de croisement.

1b) INTERRUPTEUR DES LUMIERES (돌□ - ਡ□ - •) CH - UK - P

Avec le moteur démarrer et l'interrupteur des feux en position "•", les lumières sont éteintes; en position " $\equiv \mathbb{D}$ " le feu de croisement et les feux de position sont allumés; en position " $\equiv \mathbb{D}$ " les lumieres d'eclairage du tableau de bord, le feu de route et les feux de position sont allumés.

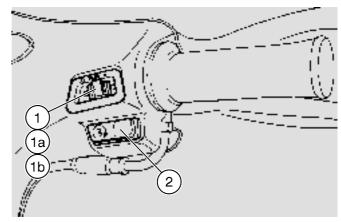


Fig. 6

2) POUSSOIR DE DEMARRAGE (③)

En appuyant sur le poussoir de démarrage et en actionnant simultanément un levier du frein (avant ou arrière), le démarreur fait tourner le moteur. Pour les opérations de démarrage, lire page 34 (DEMARRAGE).

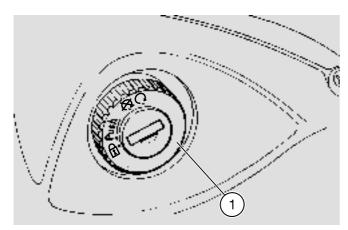


Fig. 7

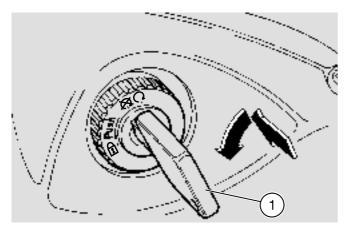


Fig. 8

INTERRUPTEUR D'ALLUMAGE (Fig. 7)

L'interrupteur d'allumage (1) se trouve du côté droit du véhicule près de la colonne de la direction .

La clef de contact (1 - Fig.8) met en fonction l'interrupteur d'allumage / blocage de la direction, le coffre à batterie / trousse à outils et la serrure de la selle. Avec le véhicule sont remises deux clefs (une est de réserve).

BLOCAGE DE LA DIRECTION (Fig. 8)

Ne jamais tourner la clef en position "î" pendant la marche, pour ne pas causer la perte de contrôle du véhicule.

FONCTIONNEMENT

Pour bloquer la direction:

- Tourner complètement le guidon vers la gauche.
- Tourner la clef de contact (1) en position "⋈" et la presser.
- ◆ Relâcher la clef et ensuite la tourner en position "12".
- Enlever la clef.

Position	Fonction	Extraction clef	
Ī	La direction est bloquée. Il n'est pas possible de dé- marrer le moteur ni d'action-	Il est possible d'enle- ver la clef.	
Blocage de la direction	ner les lumières.		
\otimes	Le moteur et les lumières ne peuvent pas être mis en fonction.	Il est possible d'enlever la clef.	
	Le moteur et les lumières peuvent être mis en fonction.	Il n'est pas possible d'enlever la clef.	

EQUIPEMENTS AUXILIAIRES

DEBLOCAGE/BLOCAGE DE LA SELLE (Fig. 9)

La serrure de la selle (1) se trouve du côté gauche du véhicule, sous la selle.

Pour débloquer et soulever la selle, il faut:

- ◆ Insérer la clef de contact dans la serrure de la selle (1).
- Tourner la clef dans le sens des aiguilles d'une montre et soulever la selle.

Avant de baisser et bloquer la selle, contrôler de ne pas avoir oublié la clef dans le coffre à casque / documents.

◆ Pour bloquer la selle il faut la baisser et la pousser (sans la forcer), en déclenchant la serrure.



Avant de conduire s'assurer que la selle est bloquée correctement.

COFFRE A CASQUE/DOCUMENTS (Fig.10)

Grâce à l'emploi du coffre à casque / documents, il n'est pas nécessaire d'emmener le casque ou des objets encombrants chaque fois que l'on gare le véhicule.

Ce coffre se trouve sous la selle. Pour y accéder il faut:

◆ Lever la selle, voir (DEBLOCAGE / BLOCAGE DE LA SELLE).



Ne pas exagérer dans le chargement du coffre à casque / documents.

Poids maximum autorisé: 2,5 kg.

Dans la partie se trouvant audessous la selle on a prévu de crochets adéquats pour positionner un cadenas éventuel.

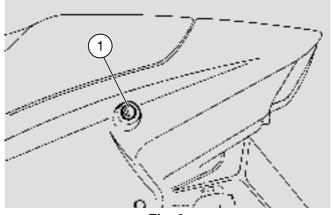


Fig. 9

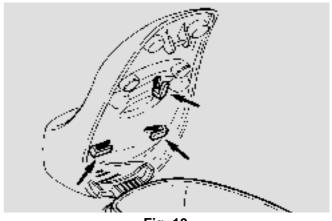


Fig. 10

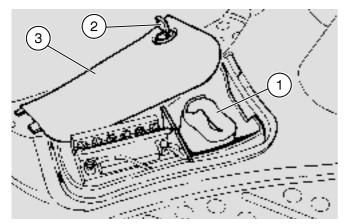


Fig. 11

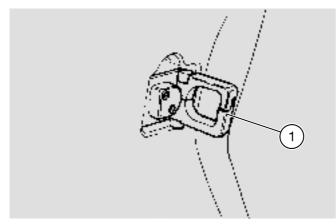


Fig. 12

COFFRE A BATTERIE/TROUSSE A OUTILS (Fig. 11)

Il est positionné dans la partie inférieure, entre les plans repose-pieds.

Pour y accéder, il faut:

- Insérer la clef (2) dans la serrure.
- ◆ Tourner la clef (2) dans le sens des aiguilles d'une montre, la tirer vers soi et enlever le couvercle (3).

L'équipement fourni (1) est le suivant:

1 trousse de contenance

1 clef pour bougie de 25 mm

1 tige pour clef à bougie

1 clef en tube de 8 / 10 mm

1 tournevis à deux pointes à lame cruciforme / plat

1 manche pour tournevis

Pour bloquer le couvercle (3), le baisser et tourner la clef dans le sens contraire aux aiguilles d'une montre.

Poids maximum autorisé: 1,5 kg.

CROCHET POUR SACS (Fig. 12)



Ne pas appuyer au crochet des sacs ou des sachets trop volumineux car ils pourraient compromettre sérieusement la maniabilité du véhicule ou le mouvement des pieds.

Le crochet pour sacs (1) se trouve sur la protection interne, dans la partie avant.

Poids maximum autorisé: 1,5 kg.

COMPOSANTS PRINCIPAUX

CARBURANT (Fig. 13)

Le carburant utilisé pour la propulsion des moteurs à explosion est extrêmement inflammable et peut devenir explosif dans certaines conditions. Il est nécessaire d'effectuer les opérations de ravitaillement et d'entretien dans une zone ventilée et avec le moteur arrêté. Ne fumer ni pendant le ravitaillement ni à proximité de vapeurs de combustible et éviter absolument tout contact avec des flammes, des étincelles et toute autre source pouvant causer l'allumage ou l'explosion. Eviter aussi tout débordement de carburant de la goulotte de remplissage, car il pourrait s'incendier au contact avec des surfaces brûlantes du moteur. Si involontairement, de l'essence est renversée, contrôler que la surface est complètement sèche et avant de démarrer le véhicule, vérifier qu'il ne reste pas de carburant sur le bord de la goulotte de remplissage. L'essence se dilate sous l'effet de la chaleur et sous l'action d'irradiation du soleil. Par conséquent ne jamais remplir jusqu'au bord le réservoir. Fermer soigneusement le bouchon (1) à la fin de l'opération de ravitaillement. Eviter le contact du carburant avec la peau, l'inhalation des vapeurs, l'ingestion et le transvasement d'un réservoir à un autre au moyen d'un tuyau.

GARDER HORS DE LA PORTER DES ENFANTS.

Utiliser exclusivement de l'essence super (4 Stars selon la DIN 51 600, I.O. 98 (N.O.R.M.) et I.O. 88 (N.O.M.M.).

Utiliser seulement de l'essence super sans plomb selon la DIN 51 607, I.O. 95 (N.O.R.M.) et 85 (N.O.M.M.).

CAPACITÉ DU RESERVOIR (réserve comprise): 6 ℓ RESERVE RESERVOIR: 1,5 ℓ

Pour le ravitaillement de carburant, il faut:

- ◆ Soulever la selle, voir page 23 (DEBLOCA-GE/BLOCAGE DE LA SELLE (Fig. 9)).
- Dévisser et enlever le bouchon du réservoir à carburant (1).
- ◆ Effectuer le ravitaillement de carburant.

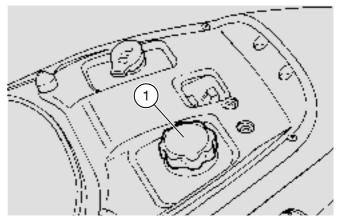


Fig. 13

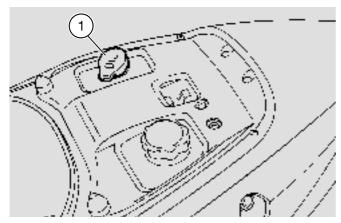


Fig. 14

RESERVOIR DE L'HUILE DU MELANGEUR (Fig. 14)

Le véhicule est pourvu d'un mélangeur séparé qui permet de mélanger l'essence avec l'huile pour la lubrification du moteur, voir page 77 (TABLEAU DES LUBRIFIANTS).

L'allumage du témoin de la réserve de l'huile du mélangeur "" sur le tableau de bord indique qu'on est sur la réserve, voir pages 18 et 19 (INSTRUMENTA-TION ET INDICATEURS).



L'emploi du véhicule sans huile du mélangeur cause de graves dommages au moteur.

Au cas où se terminerait l'huile contenue dans le réservoir du mélangeur ou si l'on déplace le tube de l'huile du mélangeur, il est nécessaire de s'adresser à un Concessionnare Officiel aprilia qui pensera à le vidanger.

Cette opération est nécessaire car le fonctionnement du moteur avec de l'air dans l'installation de l'huile du mélangeur pourrait causer de graves dommages au moteur.

Pour introduire l'huile du mélangeur dans le réservoir, il faut:

- ◆ Soulever la selle, voir page 23 (DEBLOCA-GE/BLOCAGE DE LA SELLE).
- Oter le bouchon (1).

CAPACITE RESERVOIR: 1,3 ℓ RESERVE RESERVOIR: 0.35 ℓ



Se laver soigneusement les mains après avoir manipuler l'huile. Ne pas la disperser dans l'environnement.

GARDER HORS DE LA PORTEE DES ENFANTS.

LIQUIDE DES FREINS (recommandations)



De soudaines variations du jeu ou une résistance élastique sur le levier du frein sont dues à des inconvénients dans le système hydraulique.

S'adresser à un Concessionnaire Officiel aprilia en cas de doutes sur le bon fonctionnement du système de freinage et si on n'est pas en mesure d'effectuer les opérations normales de contrôle. Faire particulièrement attention à ce que les disques du frein et les plaquettes de frein ne soient pas gras ou huileux, surtout après avoir effectué les opérations d'entretien ou de contrôle. Contrôler que le tuyau du frein n'est pas entortillé ou usé. Faire attention à ce que de l'eau ou de la poussière n'entrent pas par mégarde à l'intérieur du circuit. Le liquide des freins peut être cause d'irritations s'il entre en contact avec la peau ou les yeux. Dans ce cas, laver soigneusement les parties du corps avant touché ce liquide puis s'adresser à un oculiste ou à un médecin si le liquide a touché les yeux. Ne pas disperser le liquide des freins dans l'environnement.

GARDER HORS DE LA PORTEE DES ENFANTS.

En manipulant le liquide des freins, faire attention de ne pas en renverser sur les parties en plastique ou recouvertes de peinture, car cela pourrait les endommager gravement.

FREIN AVANT



Les freins sont les organes qui garantissent le mieux votre sécurité, ils doivent donc être maintenus en parfait état.

Le liquide des freins doit être remplacé une fois par an, par un Concessionnaire Officiel aprilia.

Ce véhicule est équipé de frein avant hydraulique à disque.

Au fur et à mesure que les plaquettes de frein s'usent, le niveau du liquide diminue pour en compenser automatiquement l'usure.

Le réservoir du liquide des freins (1) se trouvent sous le couvre-guidon à proximité du levier du frein. Contrôler périodiquement le niveau du liquide des freins dans le réservoir (1), et l'usure des plaquettes de freins, voir page 53 (VERIFICATION DE L'USURE DES PLAQUETTES).

Pour le contrôle du niveau:

- ◆ Incliner le véhicule de façon à ce que le liquide contenu dans le réservoir de l'huile de freins soit parallèle au le repère "MIN" rapporté sur le verre (1-Fig. 15).
- Vérifier que le liquide contenu dans le réservoir dépasse le repère "MIN" rapporté sur le verre.
- En cas contraire, prévoir le rajout, voir page 28 (REMPLISSAGE).

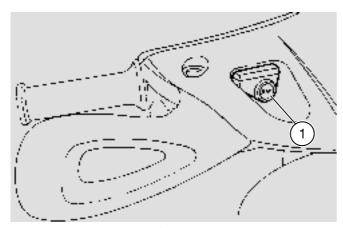


Fig. 15

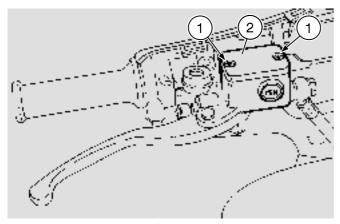


Fig. 16

REMPLISSAGE

- ◆ Enlever le couvre-guidon, voir page 57 (DEPOSE DU COUVRE-GUIDON AVANT).
- Dévisser les deux vis (1-Fig. 16).
- Enlever le couvercle (2-Fig. 16).



Maintenir le liquide dans le réservoir parallèle au bord du réservoir; de cette manière on évitera des fuites dangereuses de liquide durant le remplissage.

- Oter le joint.
- Remplir le réservoir avec du liquide pour freins, voir page 77 (TABLEAU DES LUBRIFIANTS), jusqu'à couvrir complètement le verre (1-Fig. 15).
- Repositionner le joint dans son logement.
- Remettre le couvercle (2-Fig. 16).
- Visser et serrer les deux vis (1-Fig. 16).
- Remonter le couvre-guidon.



Contrôler l'efficacité de freinage.

En cas de nécessité, s'adresser à un Concessionnaire Officiel aprilia. Dans le cas

d'une course excessive du levier du frein, d'une excessive élasticité ou de présence de bulles d'air dans le circuit, s'adresser à un Concessionnaire Officiel aprilia car il pourrait être nécessaire d'effectuer la purge d'air du système.

La purge d'air doit de toute façon être effectuée après les 500 premiers km.

FREIN ARRIERE

Les freins sont les organes qui garantissent le mieux votre sécurité. Ils doivent donc être toujours maintenus en parfaites conditions.

Ne pas hésiter à s'adresser à un Concessionnaire Officiel aprilia au cas où vous auriez des doutes sur le bon fonctionnement du système de freinage, et au cas où l'on ne serait pas en mesure d'effectuer les opérations normales de contrôle.

REGLAGE DU FREIN

- Mesurer la distance que parcour le levier avant que le frein commence son action de freinage. La course à vide à l'extrémité du levier du frein, doit être d'environ 10 mm (Fig. 17).
- Régler le jeu en agissant sur le dispositif de réglage (1-Fig. 18).
- Actionner le frein plusieurs fois et contrôler que la roue tourne librement après avoir relâché le frein.
- ◆ Contrôler l'efficacité de freinage.

Le vissage complet du dispositif de réglage (1-Fig. 18) indique l'usure des mâchoires; en ce cas voir page 54 (VERIFICATION DE L'USURE DES MACHOIRES).

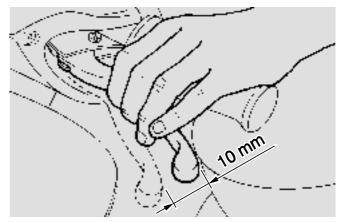


Fig. 17

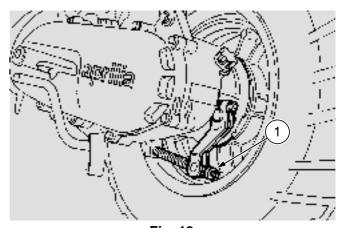


Fig. 18

PNEUS

Ce véhicule est équipé de pneus du type tubeless.



Vérifier périodiquement la pression de gonflage des pneus à température ambiante. Si les pneus sont chauds, la mesure ne sera pas correcte.

Mesurer la pression surtout après un long voyage. Si la pression de gonflage est trop importante, les aspérités du terrain ne sont pas amorties et sont donc transmises au guidon, ce qui compromet le confort de conduite et réduit également la tenue de route dans les virages.

Si, au contraire, la pression de gonflage est trop basse, les côtés des pneus travaillent davantage, ce qui pourrait provoquer le glissement du pneu sur la jante ou même son décollement, ce qui signifierait la perte de contrôle du véhicule.

De plus, en cas de brusques coups de frein, les pneus pourraient sortir des jantes. Enfin, dans les virages, le véhicule pourrait faire une embardée. Contrôler la bande de roulement et l'usure car des pneus en mauvais état compromettent leur adhérence à la route et la manœuvrabilité du véhicule. Remplacer le pneu s'il est usé ou s'il présente une crevaison de plus de 5 mm sur la bande de roulement. N'utiliser que des pneus de dimensions indiquées par aprilia, voir page 75 (DONNEES TECHNIQUES).

Ne pas installer de pneus du type à chambre à air sur des jantes pour pneus tubeless, et vice versa. Contrôler que les valves de gonflage sont toujours munies de leurs bouchons afin d'éviter tout dégonflement subit des pneus.

Les opérations de remplacement, de réparation, d'entretien et d'équilibrage sont très importantes et requièrent donc pour leur exécution des outils appropriés et l'intervention de personnel spécialisé.

Pour cette raison, nous vous conseillons de vous adresser à un Concessionnaire Officiel aprilia ou à un spécialiste des pneus pour ces opérations.



Si les pneus sont neufs, ils peuvent être recouverts d'une patine glissante. Il faut donc rouler avec prudence pendant les

premiers kilomètres. Ne pas graisser les pneus avec des liquides inadéquats.

PRESSION DE PNEUS						
CONDITION	AVANT	ARRIERE				
Pour obtenir les meilleurs prestations d'adhérence et maniabilité sur fond sec et mouillé.	130 kPa (1,3 bar)	170 kPa (1,7 bar)				
Pour obtenir un meilleur fluidité; avec une bonne adhérence sur fond sec et une adhérence suffisante sur fond mouillé.	190 kPa (1,9 bar)	210 kPa (2,1 bar)				

SILENCIEUX CATALYSEUR 🚱

Eviter de garer le véhicule de version catalytique près de broussailles sèches ou dans des endroits accessibles aux enfants car le silencieux catalyseur atteint, pendant l'usage, des températures très élevées; faire donc extrêmement attention et éviter tout contact avant son refroidissement complet.

Le véhicule catalytique est équipé d'un silencieux avec catalyseur métallique du type "bivalent au platine-rhodium".

Ce dispositif consent l'oxydation du CO (oxyde de carbone) et des HC (hydrocarbures non brûlés) présents dans les gaz d'échappement et les transforme respectivement en anhydride carbonique et en vapeur d'eau.

La température élevée atteinte par les gaz d'échappement, grâce à la catalyse, permet de brûler les particules d'huile, maintient propre le silencieux et supprime la fumée d'échappement.

Pour un fonctionnement correct et durable du catalyseur et pour diminuer au maximum les éventuels problèmes de calaminage du groupe thermique et du pot d'échappement, éviter de parcourir de longues distances en maintenant le régime de rotation du moteur très bas. Pour éviter ce problème, il suffit d'alterner à ce régime de brèves mais fréquentes périodes de régime de rotation du moteur assez élevé.

Tout ceci est particulièrement important lors du démarrage à froid du moteur; dans ce cas, pour pouvoir atteindre un régime de rotation permettant "l'amorçage" de la réaction catalyseuse, il suffira de s'assurer que la température du groupe thermique a atteint au moins 50°C, ce qui, généralement, se produit quelques secondes après le démarrage.



L'essence avec plomb détruit les pots d'échappement catalytiques! Ne pas en utiliser.

MODE D'EMPLOI

Avant le départ, effectuer toujours un contrôle préliminaire du véhicule pour vérifier qu'il est en parfait état de fonctionnement et de sécurité, voir page 33 (TABLEAU

DES CONTROLES PRELIMINAIRES).

Ne pas effectuer ces opérations de contrôle peut être la cause de très graves blessures pour les utilisateurs ou de sérieux dommages au véhicule.

Ne jamais hésiter à s'adresser à son propre Concessionnaire Officiel aprilia si I'on ne comprend pas le fonctionnement de certaines commandes ou si l'on remarque ou soupconne des anomalies de fonctionnement. Le temps nécessaire pour un contrôle est très bref, tandis que la sécurité qui en résulte est fondamentale.

TABLEAU DES CONTROLES PRELIMINAIRES

Composants	Controle	Page.
Frein avant à disque	Contrôler le fonctionnement, le niveau du liquide et les fuites éventuel- les. Vérifier l'usure des plaquettes. Si nécessaire, ajouter du liquide de freins.	27, 28, 53
Frein arrière à tambour	Contrôler le fonctionnement, la course à vide et les conditions du levier de commande. Régler le jeu s'il n'est pas correct.	29, 52, 54
Accélérateur	Contrôler qu'il fonctionne souplement et qu'il est possible de l'ouvrir et de le fermer complètement, dans toutes les positions de la direction. Régler et/ou lubrifier si nécessaire.	59
Huile du mélangeur	Contrôler et/ou rajouter si nécessaire.	26, 46, 47
Roues / pneus	Contrôler l'état de la surface des pneus, la pression de gonflage, l'usure et les dommages éventuels.	30
Leviers des freins	Contrôler qu'ils fonctionnent souplement. Lubrifier les articulations si nécessaire.	27, 28, 29
Béquille	Contrôler qu'elle fonctionne souplement et que la tension des ressorts la ramène en position normale. Lubrifier les joints et les articulations si nécessaire.	
Eléments de fixation	Vérifier que les éléments de fixation ne sont pas desserrés. Si necessaire, prévoir le réglage ou le serrage.	_
Réservoir à carburant	Contrôler le niveau et remplir si nécessaire. Vérifier qu'il n'y a pas de fuites éventuelles ou d'occlusions dans le circuit.	25
Feux, témoins, avertisseur sonore et dispositifs électriques	Contrôler le bon focntionnement des dispositifs. Remplacer les ampoules ou intervenir pour la réparation de la panne, si nécessaire.	61 ÷ 71

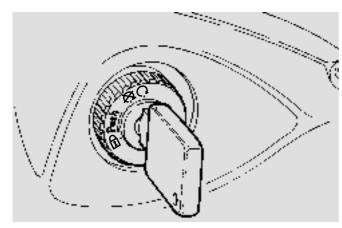


Fig. 19

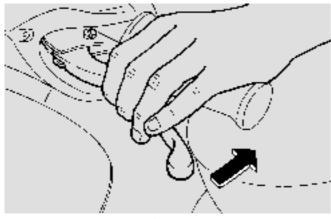


Fig. 20

DEMARRAGE



Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone, une substance très nocive pour l'organisme lorsqu'elle est inhalée.

Eviter de démarrer le moteur en milieux fermés ou mal aérés. L'inobservation de cette recommandation peut causer la perte de connaissance et même la mort par asphyxie. Ne pas monter sur le véhicule pour le démarrage.

DEMARRAGE ELECTRIQUE

- Placer le véhicule sur la béquille centrale.
- ◆ Placer en position "○" l'interrupteur d'allumage (Fig. 19).
- Bloquer au moins une roue en tirant sur le levier du frein (Fig. 20). Si cela ne fonctionne pas, il signifie que le courant n'arrive pas au relais de démarrage et que donc le démarreur ne tourne pas.
- Appuyer sur le poussoir de démarrage "⑤" (1-Fig. 21) sans accélérer, puis le relâcher dès que le moteur a démarré.



En appuyant sur le poussoir de démarrage "(3)", le témoin de la réserve de l'huile du mélangeur "" s'allume. Avec le moteur démarré, en relâchant le poussoir de démar-

rage "③", le témoin de la réserve de l'huile du mélangeur " doit s'éteindre; s'il reste allumé prévoir la mise à niveau de l'huile du mélangeur, voir page 26 (RESERVOIR DE L'HUILE DU MELANGEUR).

 Si le démarrage s'effectue avec le moteur froid, tourner vers le bas le levier pour le démarrage à froid "|\" (1-Fig. 22).



Eviter d'appuyer sur le poussoir de démarrage "③" (1-Fig. 21) avec le moteur démarré: le démarreur pourrait s'endommager.

- Ne pas tourner l'accélérateur et simultanément pousser les leviers des freins jusqu'au départ.
- Réchauffer le moteur avant de conduire.
- ◆ Avec le moteur réchauffé, tourner vers le haut le levier pour le démarrage à froid "| \" (1-Fig. 22).

DEMARRAGE A PEDALE (KICK START)

Pour le démarrage à pédale, il faut:

- Positionner le véhicule sur la béquille centrale.
- Se placer du côté gauche du véhicule.
- ◆ Positionner sur "○" l'interrupteur d'allumage (Fig. 19).
- ◆ Pour éviter de perdre le contrôle du véhicule durant le démarrage, bloquer les deux roues en actionnant les leviers des freins (Fig. 20).



Ne pas agir sur le pédale de démarrage avec le moteur démarré.

 Pousser la pédale de démarrage avec le pied droit en la relâchant immédiatement. Si nécessaire, répéter l'opération jusqu'au démarrage du moteur.

DEMARRAGE APRES UNE LONGUE INACTIVITESi le véhicule est resté inactif pendant longtemps:

- ◆ Positionner sur "○" l'interrupteur d'allumage (Fig.19).
- Faire tourner 10 secondes environ avec le démarreur, pour permettre ainsi le remplissage de la cuve du carburateur.

Pour démarrer le moteur:

- Tourner vers le bas le levier pour le démarrage à froid "\" (1-Fig. 22).
- Ouvrir légèrement la poignée d'accelerateur, puis suivre la procédure du démarrage électrique (ou démarrage avec la pédale - KICK START).

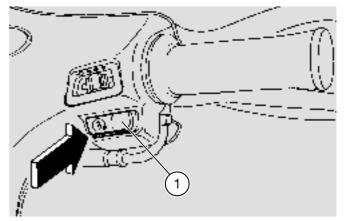


Fig. 21

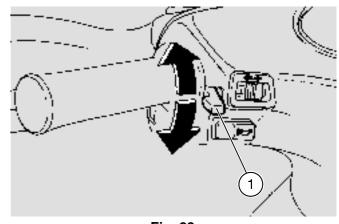


Fig. 22

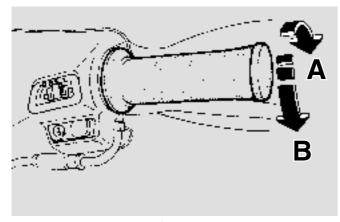


Fig. 23

DEPART ET CONDUITE

Relâcher la poignée de l'accélérateur, (pos. A -Fig. 23), actionner le frein arrière et faire descendre le véhicule de la béquille.

Monter sur le véhicule et, pour des raisons de stabilité, maintenir au moins un pied au sol.



Régler correctement l'inclinaison des rétroviseurs.

Pour le départ, relâcher le levier du frein et accélérer en tournant modérément la poignée de l'accélérateur (pos. B - Fig. 23); le véhicule commencera à avancer.



Ne pas tourner et relâcher de manière répétitive et continue la poignée de l'accélérateur pour ne pas risquer de perdre le contrôle du véhicule.

Pour freiner, relâcher la poignée de l'accélérateur et actionner les deux freins en dosant de façon adéquate la pression sur les organes de freinage.

En actionnant seulement le frein avant ou seulement le frein arrière, on réduit considérablement la force de freinage et on risque de bloquer une roue et par conséquent, de compromettre l'adhérence au sol.

Avant d'amorcer un virage, réduire la vitesse ou freiner pour parcourir le virage à une vitesse modérée et constante ou en legère accélération: éviter de freiner à la limite: les probabilités de glisser seraient élevées

Si l'on n'utilise que les freins dans les descentes, on risque de surchauffer les plaquettes de frein, en réduisant ainsi l'efficacité de freinage. Ne pas conduire avec le moteur éteint !!

En cas de conduite sur route mouillée ou, de toute facon, insuffisamment adhérente (neige, verglas, boue, etc...), conduire à vitesse modérée, en évitant tout coup de frein brusque et toute manœuvre qui pourrait causer une perte d'adhérence et, par conséquent, une chute.

Faire attention à tout obstacle ou variation de la géométrie de la chaussée.

Les routes déformées, les rails, les bouches d'égout, les signalisations routières peintes sur la chaussée et les plaques métalliques des chantiers deviennent glissantes quand il pleut. Il faut donc les franchir avec une grande prudence, en conduisant doucement et en penchant le véhicule le moins possible.

Toujours signaler les changements de voie ou de direction à l'aide des dispositifs appropriés et le faire suffisamment en avance, en évitant toute manœuvre brusque et dangereuse.

Si le témoin de la réserve de l'huile du mélangeur "

" s'allume durant le fonctionnement normal du moteur, cela signifie que le niveau de l'huile du mélangeur est sur la réserve; en ce cas prévoir la mise à niveau de l'huile du mélangeur, voir page 26 (RESERVOIR DE L'HUILE DU MELANGEUR).

RODAGE



Après les 500 premiers kilomètres de fonctionnement, effectuer les contrôles prévus dans la colonne "Fin de rodage" de la FICHE D'ENTRETIEN PERIODIQUE, voir page 42, pour éviter tout dommage à soi même, aux autres et/ou au véhicule.

Le rodage du moteur est fondamental pour garantir sa durée de vie et son fonctionnement correct.

Parcourir, si possible, des routes présentant de nombreux virages et/ou collines, sur lesquelles le moteur, les suspensions et les freins sont soumis à un rodage plus efficace.

Pour les 500 premiers kilomètres, suivre les indications suivantes:

0-100 km

Pendant les 100 premiers km, agir délicatement sur les freins, pour éviter tout freinage brusque et prolongé. Ceci afin de consentir un emplacement correct du matériau de frottement des plaquettes sur les disaues de frein.

0-300 km

Ne pas maintenir la poignée de l'accélérateur ouverte à plus de la moitié de sa course pendant de longs trajets.

300-500 km

Ne pas maintenir la poignée de l'accélérateur ouverte à plus des 3/4 de sa course pendant de longs trajets.

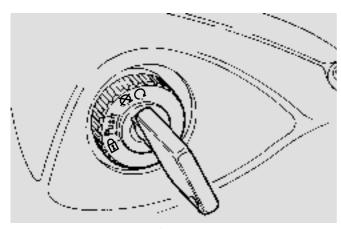


Fig. 24

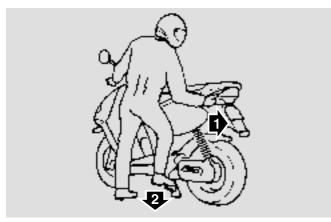


Abb. 25

ARRET ET STATIONNEMENT

- Relâcher la poignée de l'accélérateur, arrêter le mouvement du véhicule en agissant sur les freins.
- ◆ Positionner sur "⋈" l'interrupteur d'allumage (Fig. 24).

Avec le moteur arrêté, il n'est pas nécessaire de fermer le robinet du carburant, car il est équipé d'un système automatique de fermeture.

POSITIONNEMENT DU VEHICULE SUR LA BEQUILLE (Fig. 25)



Garer le véhicule sur un terrain solide et plat, afin d'éviter qu'il ne tombe pas.

Ne jamais l'appuyer aux murs ni le coucher par terre.

S'assurer que le véhicule, et en particulier ses parties brûlantes, ne sont pas un danger pour les personnes et les enfants. Ne pas laisser le véhicule sans surveillance avec le moteur en marche ou avec la clef insérée dans l'interrupteur du démarreur. Ne pas s'assoir sur le véhicule lorsqu'il est sur la béquille.

Saisir le véhicule en utilisant la poignée appropriée (1) et pousser simultanément sur le levier de la béquille (2) (voir figure).

S'assurer que le véhicule est stable.

CONSEILS CONTRE LE VOL

Ne JAMAIS laisser la clef de contact insérée et toujours utiliser le dispositif de blocage de la direction.

Garer le véhicule en lieu sûr, si possible dans un garage ou un endroit gardé.

Si possible, utiliser un dispositif antivol supplémentaire.

Vérifier que les papiers et la vignette sont en ordre.

Inscrire ses propres coordonnées et le numéro de téléphone sur cette page, afin de faciliter l'identification du propriétaire en cas de découverte à la suite d'un vol éventuel.

On réussit souvent à identifier les véhicules volés grâce aux coordonnées inscri-
N° DE TELEPHONE:
ADRESSE:
NOM:
PRENOM:

tes dans le livret d'usage et entretien.

CROCHET ANTIVOL (Fig. 25A)

Le crochet antivol (1) est placé du côté droit du véhicule, à proximité du plan repose-pieds pour conducteur.

Pour prévenir le vol éventuel du véhicule, il est conseillé de le fixer à un cadenas que l'on peut aisément trouver en vente.

Ne pas employer le crochet pour soulever le véhicule, le trainer ou pour d'autres buts car il a été étudié seulement pour fixer le véhicule une fois que l'on a garé.

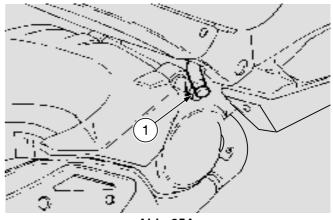


Abb. 25A

ENTRETIEN

Avant de commencer toute opération d'entretien ou d'inspection du véhicule, arrêter le moteur et enlever la clef de con-

tact, attendre que le moteur et le pot d'échappement soient refroidis.

Soulever, si possible, le véhicule à l'aide de l'équipement approprié et le maintenir sur un terrain solide et plat.

Faire particulièrement attention aux parties brûlantes du moteur et du pot d'échappement, afin d'éviter des brûlures. Ne pas utiliser la bouche pour soutenir aucune pièce mécanique ou une autre partie du véhicule : aucun composant n'est comestible, de plus certains d'entre eux sont nocifs ou même toxiques.



Lorsqu'il n'est pas spécifiquement décrit, le remontage des groupes s'effectue à l'inverse des opérations de démontage.

En cas d'intervention d'entretien, il est conseillé d'employer des gants en latex.

Normalement les opérations d'entretien ordinaire peuvent être effectuées par l'utilisateur, mais cellesci requièrent parfois un outillage spécial et une bonne préparation technique.

Si une intervention d'assistance ou une expertise technique est nécessaire, adressez-vous de préférence à un Concessionnaire Officiel **aprilia** qui vous garantira un service soigné et rapide.

Effectuer les "Contrôles Préliminaires", après chaque opération d'entretien, voir page 33 (TABLEAU DES CONTROLES PRELIMINAIRES).

FICHE D'ENTRETIEN PERIODIQUE

INTERVENTIONS REALISEES PAR le Concessionnaire Officiel aprilia (POUVANT ETRE EFFECTUEES PAR L'UTILISATEUR AUSSI).

Légende

- (1) = contrôler et nettoyer, régler, lubrifier ou remplacer si nécessaire;
- 2 = nettoyer;
- (3) = substituer;
- 4 = régler.

Effectuer les opérations d'entretien à intervalles réduits de moitié si le véhicule est utilisé dans des zones pluvieuses, poussiéreuses, des parcours accidentés ou en cas de conduite sur piste.

Composants	Fin de rodage [500 km (312 mi)]	Tous les 4000 km (2500 mi) ou 12 mois	Tous les 8000 km (5000 mi) ou 24 mois
Batterie - Serrage des bornes - Niveau de l'électrolyte	1)	1)	ı
Bougie	1	3	ı
Carburateur - régime de ralenti	4	1	-
Filtre à air	1)	2	_
Fonctionnement accélérateur	1)	1)	_
Fonctionnement blocage de freins	1	1	_
Installation de feux	1)	1)	_
Système de refroidissement du cylindre	tous les 20.000 km (12500 mi): ② (nettoyage extérieur)		
Interrupteurs feux de stop	_	1)	_
Liquide des freins	_	1)	_
Huile mélangeur	tous les 500 km (312 mi): 1)		
Orientation feu avant - fonctionnement	_	1)	-
Roues/pneus et pression de gonflage	chaque mois: ①		
Usure mâchoires frein arrière	1)	1	_
Usure des plaquettes de frein avant	1)	tous les 2000 k	m (1250 mi): ①

INTERVENTIONS REALISES PAR le Concessionnaire Officiel aprilia.

Légende

- (1) = contrôler et nettoyer, régler, lubrifier ou remplacer si nécessaire;
- 2 = nettoyer;
- 3 = substituer;
- 4 = régler.

Effectuer les opérations d'entretien à intervalles réduits de moitié si le véhicule est utilisé dans des zones pluvieuses, poussiéreuses, des parcours accidentés ou en cas de conduite sur piste.

Composants	Fin de rodage [500 km (312 mi)]	Tous les 4000 km (2500 mi) ou 12 mesi	Tous les 8000 km (5000 mi) ou 24 mesi
Amortisseur arrière	-	_	1)
Câbles de transmission et commandes	1	1)	ı
Courroie du variateur	tous les 6.000 km: 3		
Roulements de la colonne de la direction et jeu de direction	1)	1)	-
Roulements roues	-	1)	_
Disques de frein	1)	1)	_
Segments	tous les	12.000 km (750	0 mi): ①
Fonctionnement accélérateur - Mélangeur	1	1)	_
Fonctionnement général du véhicule	1)	1)	_
Systèmes de freinage/disques de frein	1)	1)	_
Graissage axe came frein arrière	-	1)	_
Liquide des freins	tous les 2 ans: ③		
Huile de fourche et joint d'huile	tous les 12.000 km (7500 mi): ①		0 mi): ①
Huile transmission	3	1	tous les 12000 km (7500 mi) ou 2 ans: ③
Axes de la poulie arrière	tous les 12.000 km (7500 mi): 3		
Poulie avant mobile/fixe	tous les	6.000 km (3750) mi): ③
Rouleaux et guidages avant du variateur	tous les 6.000 km (3750 mi): 3		
Roues/pneus et pression de gonflage	1	1)	_
Serrage de la boulonnerie	1)	1)	_
Tuyau du carburant	tous les 4000 km	n (2500 mi): ① / t	ous les 4 ans: ③
Tuyau système de freinage	-	1)	tous les 4 ans: ③
Tuyau huile mélangeur	1)	1)	tous les 2 ans: ③
Usure de l'embrayage	_	_	1)

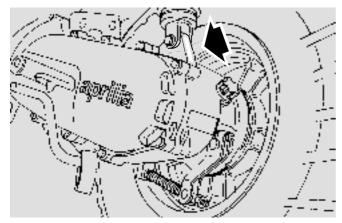


Abb. 26

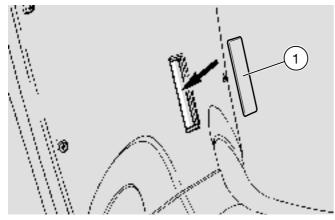


Abb. 27

DONNEES D'IDENTIFICATION

Nous conseillons d'inscrire dans le livret le numéro de châssis et celui du moteur dans l'espace prévu à cet effet.

L'altération des numéros d'identification est sévèrement punie par des sanctions pénales et administratives, en particulier l'altération du numéro de châssis cause la déchéance de la garantie.

NUMERO DU MOTEUR (Fig. 26)

Le numéro du moteur est estampillé sur le support inférieur de l'amortisseur arrière.

Moteur n°

NUMERO DU CHASSIS (Fig. 27)

Le numéro du châssis est estampillé sur la poutre central du châssis. Pour le lire il est nécessaire d'ôter le petit couvercle (1).

Châssis n° _____

FILTRE A AIR (Fig. 28)



Ne pas utiliser d'essence ou des solvants inflammables pour nettoyer l'élément de filtrage afin d'éviter les risques d'incendie ou d'explosion.

Lire attentivement la page 41 (ENTRETIEN).

Le nettoyage et le contrôle de l'état du filtre à air devraient être effectués tous les mois ou tous les 4000 km, ceci dépend des conditions d'utilisation.

Si le véhicule est utilisé sur des routes poussiéreuses ou mouillées, les opérations de nettoyage ou de remplacement devront être effectuées plus fréquemment.

Pour effectuer le nettoyage du filtre à air il est nécessaire de l'enlever du véhicule.

DEPOSE

- ◆ Enlever le portillon d'inspection, voir page 56 (DE-POSE DU PORTILLON D'INSPECTION).
- ◆ Dévisser et ôter la vis (1), garder la rondelle et la bague du tuyau de purge (2).
- ◆ Dévisser et enlever la vis (3) avec la rondelle correspondante.
- Desserrer la vis (4) de la bande du collecteur à air.
- Prendre le collecteur à air à la hauteur de la bande et le tirer en enlevant de cette façon le fitre à air complet.

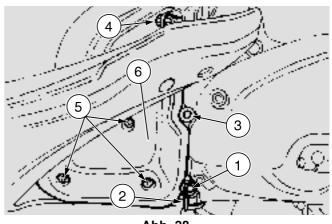


Abb. 28

NETTOYAGE

- Dévisser et enlever les trois vis (5).
- Enlever le couvercle du boîtier du filtre (6) et extraire l'élément de filtrage.
- ◆ Laver l'élément de filtrage à l'aide de solvents propres, non inflammables ou avec un haut point de volatilité, puis le faire sécher complètement.
- Appliquer sur toute la surface de l'huile pour filtres ou une huile dense (SAE 80W-90) puis l'essorer pour éliminer l'excédent d'huile.



Le filtre devra être bien imprégné mais ne pas dégouliner.

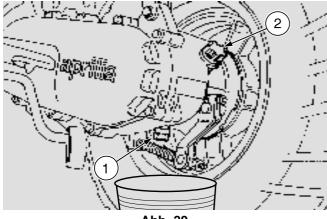


Abb. 29

CONTROLE DU NIVEAU DE L'HUILE DE LA TRANSMISSION (Fig. 29)

A

En cas de fuites d'huiles ou de mauvais fonctionnements, s'adresser à un Concessionnaire Officiel aprilia.

NE PAS DISPERSER L'HUILE DANS L'ENVIRON-NEMENT

Lire attentivement la page 41 (ENTRETIEN).

Pour contrôler le niveau de l'huile de la transmission, effectuer les opérations suivantes tous les 4000 km de route ou tous les 12 mois:

• Parcourir des kilomètres jusqu'à rejoindre la tem-

- pérature normale de fonctionnement, puis arrêter le moteur.
- Placer le véhicule sur la béquille centrale.
- Positionner un récipient gradué ayant une capacité non inférieure à 120 cm³, sous le bouchon de vidange (1).
- ◆ Dévisser le bouchon de remplissage (2) et celui pour la vidange de l'huile (1).
- Laisser l'huile sortir complètement du carter.
- Mesurer la quantité, et, si elle est inférieure à 110 cm³, rétablir le niveau en ajoutant la quantité manquante, voir page 77 (TABLEAU DES LUBRI-FIANTS).
- ◆ Serrer le bouchon de vidange (1).
- Prévoir le remplissage en utilisant l'huile récupérée avec le récipient gradué.
- ◆ Fermer le bouchon de remplissage (2).



Fermer soigneusement les bouchons de remplissage et de vidange et s'assurer que l'huile ne sort pas.

Contrôler périodiquement qu'il n'y a pas de fuites au niveau du joint du couvercle du carter.

Ne pas utiliser le véhicule avec une lubrification insuffisante ou avec des lubrifiants contaminés ou impropres car ils accélèrent l'usure des parties en mouvement et peuvent causer des dégâts irréparables.

VIDANGE DE L'HUILE DE LA TRANSMISSION (Fig. 29)



En cas de fuites d'huiles ou de mauvais fonctionnements, s'adresser à un Concessionnaire Officiel **aprilia**.

NE PAS DISPERSER L'HUILE DANS L'ENVIRON-NEMENT.

Il est conseillé de la livrer, dans un récipient bien fermé, à la station de service auprès de laquelle on l'achète d'habitude, ou bien à un centre de recuperation des huiles.

Lire attentivement la page 41 (ENTRETIEN).

Pour un bon rendement et une bonne durée du véhicule, remplacer l'huile après les 500 premiers km et ensuite tous les 12000 km ou tous les 2 ans.

Pour la vidange:

- Parcourir des kilomètres jusqu'à rejoindre la température normale de fonctionnement, puis arrêter le moteur.
- Positionner le véhicule sur la béquille centrale.
- Positionner un récipient gradué ayant une capacité non inférieure à 120 cm³, sous le bouchon de vidange (1).

- ◆ Dévisser le bouchon de remplissage (2) et celui pour la vidange de l'huile (1).
- ◆ Laisser l'huile sortir complètement du carter.
- Serrer le bouchon de vidange et verser 110 cm³ d'huile, voir page 77 (TABLEAU DES LUBRI-FIANTS).
- ◆ Fermer le bouchon de remplissage (2).



Fermer soigneusement les bouchons de remplissage et de vidange et s'assurer que l'huile ne sort pas.

Contrôler périodiquement qu'il n'y ait pas de fuites au niveau du joint du couvercle du carter.

Ne pas utiliser le véhicule avec une lubrification insuffisante ou avec des lubrifiants usagés ou impropres car ils accélèrent l'usure des parties en mouvement et peuvent causer des dégâts irréparables.

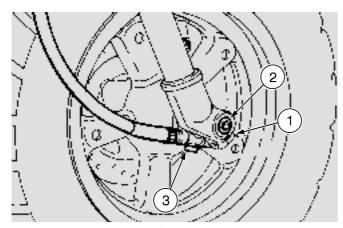


Fig. 30

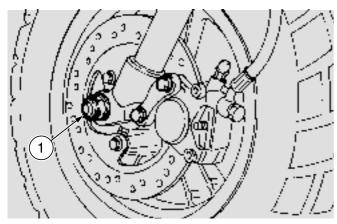


Fig. 31

ROUE AVANT

DEMONTAGE

Lire attentivement la page 41 (ENTRETIEN).



Durant le démontage, faire attention de ne pas endommager la tuyauterie, le disque et les plaquettes de frein.

Pour démonter la roue avant, agir de la façon suivante:

Positionner le véhicule sur la béquille.



Placer un support sous le véhicule de façon à ce que la roue avant soit libre et que le véhicule ne risque pas de tomber.

- ◆ Dévisser la vis de l'étau de l'axe de la roue (1-Fig. 30).
- ◆ Bloquer à l'aide d'une clef hexagonale l'axe de la roue (2-Fig. 30).
- ◆ Oter l'écrou (1-Fig. 31) et garder la rondelle.
- ◆ Pousser l'axe de la roue (2-Fig. 30), en agissant avec attention sur l'extrémité filetée et en employant un marteau en caoutchouc, si nécessaire.

Contrôler la disposition, du renvoi du compteur kilométrique et de la bague d'entretoisement afin de pouvoir les remonter correctement.

- Tenir la roue avant et extraire manuellement l'axe de la roue.
- ◆ Remonter la roue en faisnat attention lorsqu'on enlève le disque de l'étrier du frein.

 Désinsérer le renvoi du compteur kilométrique (3-Fig. 30).



Ne pas tirer sur le levier du frein avant après avoir enlevé la roue car les pistons de l'étrier risqueraient de sortir de leur en provoquant une fuite du liquide de

siège en provoquant une fuite du liquide de freins.

Dans ce cas, s'adresser à un Concessionnaire Officiel **aprilia** qui effectuera l'intervention d'entretien.

◆ Garder la rondelle et la bague d'entretoisement.

REMONTAGE

Lire attentivement la page 41 (ENTRETIEN).



Durant le remontage, faire attention de ne pas endommager la tuyauterie, le disque et les plaquettes de frein.

Pour le remontage de la roue avant, agir de la manière suivante:

- ◆ Placer la roue avant entre les tiges de la fourche faisant attention durant l'introduction du disque dans l'étrier du frein.
- ◆ Positionner correctement la languette du renvoi du compteur kilométrique (3-Fig. 30) dans son logement sur le moyeu de la roue.
- ◆ Positionner le logement du renvoi du compteur kilométrique sur le pieu anti-rotation approprié.

- Placer la rondelle entre le renvoi du compteur kilométrique et la tige droite de la fourche.
- Introduire l'axe (2-Fig.30) du côté droit du véhicule (sens de la marche).
- Insérer la bague d'entretoisement entre le moyeu et la tige gauche de la fourche.
- ◆ Insérer la rondelle, bloquer la rotation de l'axe de la roue (2-Fig.30) à l'aide d'une clef hexagonale, visser et serrer l'écrou (1-Fig.31).

Couple de serrage de l'écrou de l'axe de la roue: 50 Nm (5 kgm).

◆ Le levier du frein avant étant tiré, appuyer sur le guidon plusieurs fois, de manière à ce que la fourche s'enfonce.

De cette façon on permettra que les tiges de la fourche s'ajustent correctement.

◆ Serrer la vis de l'étau de l'axe de la roue (1-Fig.30).



Après le remontage tirer plusieurs fois sur le levier du frein et contrôler le bon fonctionnement du système de freinage.

Contrôler le centrage de la roue.

Il est conseillé de faire contrôler les couples de serrage, le centrage et l'équilibrage par un Concessionnaire Officiel **aprilia** afin d'éviter tout inconvénient pouvant causer de graves dommages au pilote et/ou à autrui.

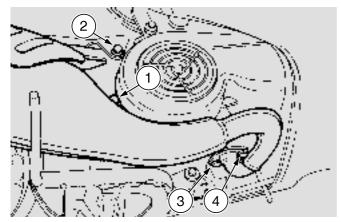


Fig. 32

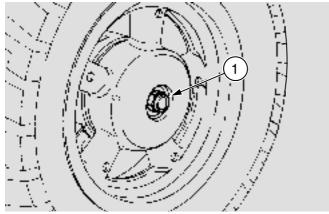


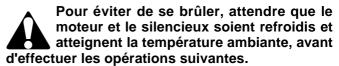
Fig. 33

ROUE ARRIERE

DEMONTAGE

Lire attentivement la page 41 (ENTRETIEN).

Placer le véhicule sur la béquille centrale.



 Dévisser et ôter les deux vis (1-2-Fig. 32) de fixation du silencieux au moteur en gardant les deux douilles de la vis supérieure (2-Fig. 32).

Couple de serrage des vis (1-2-Fig. 32): 25 Nm (2.5 kgm).

◆ Dévisser et enlever les vis (3-4-Fig. 32).

Couple de serrage des vis (3-4-Fig. 32): 12 Nm (1,2 kgm).

Enlever le silencieux.

Pendant le remontage, remplacer le joint du collecteur de vidange du silencieux par un nouveau joint.

- Actionner le levier du frein arrière, pour bloquer la roue.
- Dévisser et enlever l'écrou de la roue (1-Fig. 33), et garder la rondelle.



Pendant le remontage, remplacer l'écrou de la roue (du type spécial) par un écrou

Couple de serrage de l'écrou de la roue (1-Fig. 33): 110 Nm (11 kgm).

- Relâcher le levier de frein arrière.
- Extraire la roue.



 N'employer que des pièces de rechange d'origine aprilia.



Après le remontage, tirer plusieurs fois sur le levier du frein arrière et contrôler le bon fonctionnement du système de frei-

Contrôler le centrage de la roue.

Il est conseillé de faire contrôler les couples de serrage, le centrage et l'équilibrage par un Concessionnaire Officiel **aprilia** afin d'éviter tout inconvénient pouvant causer de graves dommages au pilote et/ou à autrui.

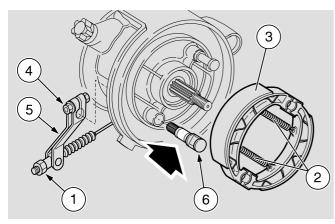
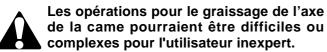


Fig. 34

GRAISSAGE DE L'AXE DE LA CAME DU FREIN ARRIERE (Fig. 34)

Lire attentivement la page 41 (ENTRETIEN).

Tous les 4000 km l'axe de la came du frein arrière doit être graissé. Si le véhicule est utilisé sur des routes poussiéreuses, cette opération doit être effectuée plus fréquemment.



Si nécessaire, s'adresser à un Concessionnaire Officiel aprilia. Si, de toute façon, l'on veut procéder personnellement, suivre les instructions suivantes:

- ◆ Démonter la roue arrière, voir page 50 (ROUE ARRIERE).
- ◆ Dévisser et ôter le dispositif de réglage (1).

Ne pas salir avec de la graisse les sabots de freins et particulièrement le matériau de frottement afin de ne pas compromettre l'efficacité de freinage.



Cette opération pourrait être difficile car les ressorts (2) opposent une forte résistance à la dépose des sabots de freins.

Faire attention aux mains et aux doigts afin d'éviter tout écrasement ou contusion.

- Saisir dans la partie centrale le bord interne des deux matériaux de frottement (3) et, en tirant vers soi même, secouer les deux sabots de freins qui se libéreront.
- Desserrer l'écrou (4) et enlever le levier de l'axe (5).
- Extraire l'axe de la came (6).

Graisser modérément seulement la partie centrale de l'axe.
Eviter absolument que la graisse salie la came ou des zones se trouvant près du logement de l'axe.

 Graisser la partie centrale de l'axe en employant de la graisse pour cinématismes, voir page 77 (TABLEAU DES LUBRIFIANTS).

Pendant le remontage:

Ne pas frapper ni forcer, avec un maillet ou autre chose, l'axe de la came (6), car on pourrait endommager les deux bagues d'etanchéité.

◆ Introduire manuellement l'axe de la came (6), en le tournant et le poussant modérément.



Contrôler que l'accrochage des ressorts (2) est correct.



Lire attentivement la page 27 (LIQUIDE DES FREINS (recommandations)), la page 27 (FREIN AVANT) et la page 41 (ENTRETIEN).

Contrôler l'état d'usure des plaquettes de frein après les 500 premiers km et successivement tous les 2000 km.

L'usure des plaquettes du frein à disque dépend de l'usage, du type de conduite et de route. L'usure est plus importante en cas de conduite sur des routes sales ou mouillées.

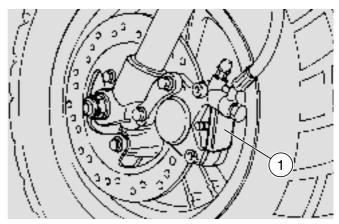


Fig. 35

Pour effectuer un contrôle rapide de l'usure des plaquettes, il faut:

- Placer le véhicule sur la béquille centrale.
- ◆ Enlever le couvercle de l'étrier du frein (1).
- Effectuer un contrôle entre l'étrier du frein et les plaquettes.

Si l'épaisseur du matériau de frottement (même d'une plaquette seulement) est reduit jusquà la valeur de 1 mm environ, il faut remplacer les deux plaquettes.



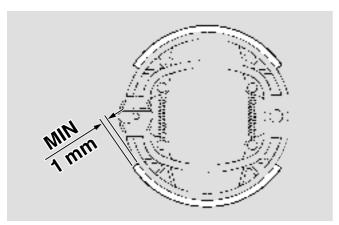


Fig. 36

VERIFICATION DE L'USURE DES MACHOIRES (Fig. 36)

Lire attentivement la page 29 (FREIN ARRIERE) et la page 41 (ENTRETIEN).

Contrôler l'état d'usure des mâchoires de frein arrière après les 500 km et successivement tous les 4000 km.

Pour vérifier l'état d'usure des mâchoires du frein arrière, il est nécessaire de:

- Enlever la roue arrière, voir page 50 (ROUE AR-RIERE).
- A ce point il sera possible de contrôler l'épaisseur du matériau de frottement qui ne doit jamais être inférieur à 1 mm.

Au cas où l'on aurait atteint l'épaisseur minimum autorisée, ou bien l'on noterait des anomalies de fonctionnement ou encore les pièces résulteraient endommagées, s'adresser à un Concessionnaire Officiel **aprilia** qui garantira leur remplacement.

CONTROLE DE LA DIRECTION (Fig. 37)

Lire attentivement la page 41 (ENTRETIEN).

Il serait opportun d'effectuer de temps en temps un contrôle pour relever des jeux éventuels de la direction. Pour le contrôle, il est nécessaire de:

◆ Placer le véhicule sur la béquille.



Placer un support sous le véhicule de façon à ce que la roue avant soit libre et que le véhicule ne risque pas de tomber.

◆ Secouer la fourche dans le sens de la marche.

En secouant excessivement la fourche on pourrait relever le mouvement de la béquille, en remarquant un jeu incorrect. Répéter quelquefois l'opération précédente.

 Si le jeu qu'on a relevé est évident, s'adresser à un Concessionnaire Officiel aprilia qui garantira le rétablissement des conditions optimales de la direction.

CONTROLE DE L'AXE FIXE DU MOTEUR (Fig. 38)

Lire attentivement la page 41 (ENTRETIEN).

Effectuer périodiquement le contrôle du jeu existant entre les coquilles du pivot du moteur et le pivot du moteur. Pour effectuer cette opération il est nécessaire de:

- ◆ Placer le véhicule sur la béquille.
- Secouer la roue perpendiculairement au sens de la marche.
- Si l'on remarque du jeu, vérifier que tous les organes pour la fixation de l'axe fixe du moteur sont bien serrés.



Si le jeu persiste, s'adresser à un Concessionnaire Officiel aprilia.

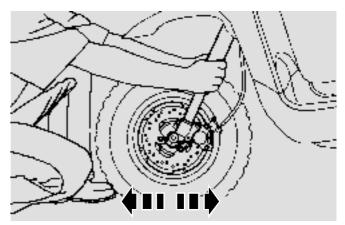


Fig. 37

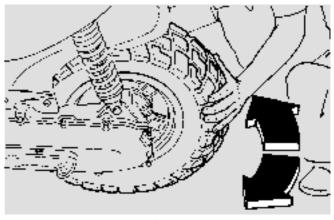


Fig. 38

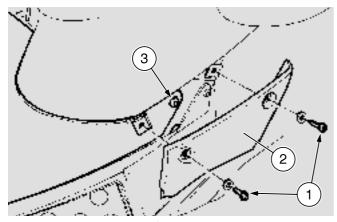


Fig. 39

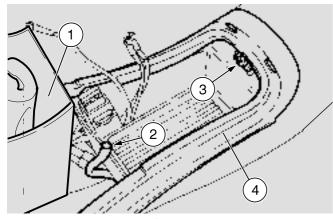


Fig. 40

DEPOSE DU PORTILLON D'INSPECTION

Lire attentivement la page 41 (ENTRETIEN).



Manier avec soin les composants peints, ne pas les rayer ou les endommager.

Placer le véhicule sur la béquille.



 Les opérations ayant le symbole ★ doivent être effectuées des deux côtés.

- ★ Dévisser et ôter les deux vis (1-Fig. 39).
- ★ Enlever le petit couvercle (2-Fig. 39).
- ★ Dévisser et ôter la vis (3-Fig. 39).

Manier avec soin. Pendant la dépose, ne pas endommager les deux languettes d'encastrement du couvercle du coffre à batterie/trousse à outils (côté opposé à la serrure).

- Enlever le couvercle du coffre à batterie/trousse à outils.
- ◆ Oter le coffre de la trousse à outils (1-Fig. 40).
- ◆ Débrancher le tube d'évent de la batterie (2-Fig. 40).



Relier toujours l'évent de la batterie afin d'éviter que les vapeurs d'acide sulfurique, en sortant de l'évent, puissent corroder lation électrique, les pièces pointes, les par-

l'installation électrique, les pièces peintes, les parties en caoutchouc ou les joints.

Manier avec attention la batterie. Ne pas la renverser ni faire sortir le liquide de l'électrolyte.

- Extraire la batterie.
- Dévisser et enlever la vis (3-Fig. 40) en gardant la rondelle.

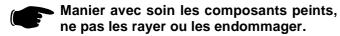
Manier avec soin.

Pendant la dépose, ne pas endommager les languettes d'encastrement du portillon d'inspection.

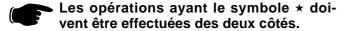
◆ Oter le portillon d'inspection (4-Fig. 40) de son logement, en l'extrayant dans le sens de la marche.

DEPOSE DU COVRE-GUIDON AVANT (Fig. 41)

Lire attentivement la page 41 (ENTRETIEN).



Placer le véhicule sur la béquille.



- ★ Lever la protection en caoutchouc du rétroviseur (1).
- ★ Dévisser le pivot du porte-rétroviseur (2) et l'enlever, avec son rétroviseur.
- ★ Garder l'entretoise (3).
- Dévisser et enlever les deux vis (4) sur le tableau de bord.
- ◆ Dévisser et ôter la vis (5) avant, sous la partie avant du carénage.

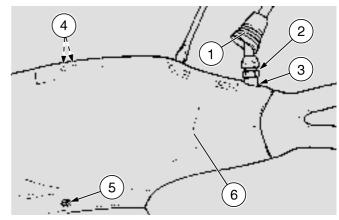


Fig. 41



Manier avec soin. Pendant l'enlèvement, ne pas endommager les languettes.

- Insérer un tournevis aux petites dimensions dans la jonction se trouvant entre les deux couvre-guidons (avant et arrière) en correspondance avec une des languettes latérales. Faire levier, modérement, en soulevant l'extrémité du couvre-guidon avant (6) et libérant la languette de son encastrement.
- Répéter cette opération pour les autres languettes (quattre supérieures et quatre inférieures) en agissant avant sur les languettes latérales et ensuite sur les centrales.
- Enlever le couvre-guidon avant.

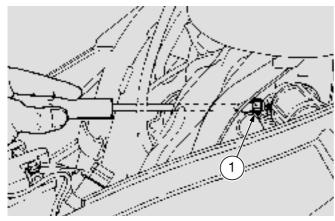


Fig. 42

REGLAGE DU RALENTI (Fig. 42)

Lire attentivement la page 41 (ENTRETIEN).

Effectuer le réglage du ralenti après les 500 premiers kilomètres et chaque fois qu'il est irrégulier.

Pour effectuer cette opération:

- Parcourir quelques kilomètres jusqu'à rejoindre la température normale de fonctionnement, puis arrêter le moteur.
- Positionner le véhicule sur la béquille centrale.

- ◆ Enlever le portillon d'inspection, voir page 56 (DE-POSE DU PORTILLON D'INSPECTION).
- Brancher un compte-tours électronique sur le câble de la bougie.
- Demarrer le moteur.

Le régime de rotation au ralenti du moteur devra être d'environ 1800 ± 100 tours/min, dans ce cas la roue arrière n'est pas mise en rotation par le moteur.

Si nécessaire:

 Manœuvrer la vis de réglage (1) qui se trouve sur le carburateur.

EN LA VISSANT (dans le sens des aiguilles d'une montre) le nombre de tours du moteur augmente.

EN LA DEVISSANT (dans le sens contraire) le nombre de tours du moteur diminue.

- En agissant sur la poignée de l'accélérateur, accélérer et décélérer quelques fois pour vérifier le bon fonctionnement et si le régime au ralenti est stable.
- Fermer le portillon d'inspection gauche.

Ne pas manœuvrer la vis de réglage de l'air afin d'éviter des variations sur le réglage de la carburation.



En cas de nécessité, s'adresser à un Concessionnaire Officiel **aprilia**.

REGLAGE DE LA POIGNEE DE L'ACCELERATEUR (Fig. 43)

Lire attentivement la page 41 (ENTRETIEN).

Le jeu optimal de la poignée de l'accélérateur doit être d'environ 2-3 mm.

Pour le réglage du jeu:

- Positionner le véhicule sur la béquille centrale.
- ◆ Extraire le protecteur (1).
- ◆ Désserer (en le vissant) l'écrou (2).
- Agir sur le régulateur (3) se trouvant à l'entrée du câble de la commande de l'accélérateur.

A la fin du réglage:

◆ Serrer (en le vissant) l'écrou (2) en bloquant le régulateur (3) et positionner le protecteur (1).

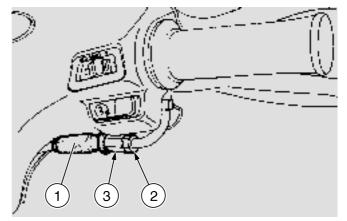


Fig. 43

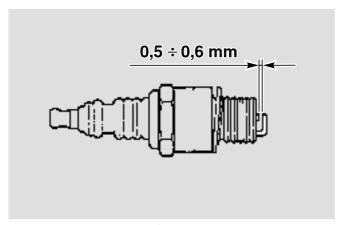


Fig. 44

BOUGIE (Fig. 44)

Lire attentivement la page 41 (ENTRETIEN).

Contrôler la bougie après les 500 premiers kilomètres, la remplacer tous les 4000 km.

Démonter périodiquement la bougie, la nettoyer avec soin des calaminages et la remplacer si nécessaire.

Pour accéder à la bougie:

 Oter le portillon d'inspection, voir page 56 (DEPO-SE DU PORTILLON D'INSPECTION). Pour la dépose et le nettoyage:

- Enlever l'embout de la bougie (1).
- Enlever toute trace de saleté sur la base de la bougie puis la dévisser à l'aide de la clef contenue dans la trousse à outils et l'extraire de son siège, en faisant attention de ne pas laisser entrer de la poussière ou d'autres substances à l'intérieur du cylindre.
- Contrôler qu'il n'y a pas de calaminages ou de traces de corrosion sur l'électrode et sur la porcelaine centrale de la bougie. Eventuellement, nettoyer avec des détergents appropriés, avec du fil de fer et/ou une petite brosse en métal.
- Souffler énergiquement avec un jet d'air pour éviter que les résidus de l'opération de nettoyage n'entrent pas dans le moteur. Si l'isolant de la bougie présente des fissures ou si les électrodes sont corrodées ou bien si le calaminage est excessif, il faut remplacer la bougie.
- ◆ Contrôler la distance entre les électrodes à l'aide d'une jauge d'épaisseur. La distance doit être de 0,5 ÷ 0,6 mm, la régler en pliant délicatement l'électrode de masse, si nécessaire.
- S'assurer que la rondelle est en bon état. Avec la rondelle montée, visser à la main la bougie pour éviter d'endommager le filetage.
- Serrer, à l'aide de la clef contenue dans la trousse à outils, en faisant faire un demi tour à la bougie pour presser la rondelle.



La bougie doit être bien vissée, autrement le moteur pourrait surchauffer, ce qui l'endommagerait sérieusement.

Utiliser uniquement des bougies du type prescrit, voir page 75 (DONNEES TECHNIQUES), car autrement, on risque de compromettre les performances et la durée de vie du moteur.

- Positionner correctement l'embout de la bougie (1).
- Enlever le portillon d'inspection.

BATTERIE

Lire attentivement la page 41 (ENTRETIEN).

Après les 500 premiers km et ensuite tous les 4000 km ou 12 mois, contrôler le niveau de l'électrolyte et le serrage des bornes.



L'électrolyte de la batterie est toxique et caustique et au contact avec l'épiderme, il peut causer des brûlures car il contient de l'acide sulfurique.

Durant les opérations d'entretien, porter des vêtements de protection, un masque pour le visage et/ou des lunettes.



Si du liquide électrolytique entre en contact avec la peau, rincer abondamment à l'eau froide.

S'il entre en contact avec les yeux, rincer abondamment à l'eau pendant quinze minutes puis consulter immédiatement un oculiste.

S'il est accidentellement avalé, boire de grandes quantités d'eau ou de lait, continuer avec du lait de magnésie ou de l'huile végétale, puis consulter immédiatement un médecin

La batterie dégage des gaz explosifs.

Il est donc opportun de la garder loin des flammes, des étincelles, des cigarettes et de toute autre source de chaleur.

Pendant la recharge ou l'utilisation de la batterie, veiller à ce que la pièce soit suffisamment aérée et éviter de respirer les gaz dégagés par la batterie.

GARDER HORS DE LA PORTEE DES ENFANTS



Ne jamais inverser le branchement des câbles de la batterie.



Faire attention de ne pas trop pencher le véhicule pour éviter de fuites dangereuses de liquide de la batterie.



Brancher et débrancher la batterie à l'aide de l'interrupteur d'allumage en position

Brancher avant le câble positif (+) et ensuite le câble négatif (-).

Pour la débrancher, suivre l'ordre inverse.

Le liquide de la batterie est corrosif. Ne pas le verser ni le répandre, en particulier sur les pièces en plastique.

LONGUE INACTIVITE DE LA BATTERIE

Si le véhicule reste inutilisé pendant une longue période, enlever la batterie et la placer dans un endroit frais et sec.

La recharger complètement en utilisant une recharge lente.

Si la batterie reste sur le véhicule, débrancher les câbles des bornes.

En hiver, ou lorsque le véhicule reste inutilisé pendant longtemps, il est important de contrôler périodiquement la charge de la batterie (une fois par mois environ), afin d'en éviter la détérioration.

CONTROLE DU NIVEAU DE L'ELECTROLYTE DE BATTERIE (Fig. 45)

Pour contrôler le niveau de l'électrolyte, il faut:

- S'assurer que l'interrupteur d'allumage se trouve en position "⋈".
- Enlever le couvercle du coffre à batterie/trousse à outils, voir page 24 (COFFRE A BATTERIE / TROUSSE A OUTILS).
- Enlever le coffre de la trousse à outils.
- Débrancher le câble négatif (-) et ensuite le câble positif (+) de la batterie.



Pendant le remontage, relier avant le câble positif (+) et ensuite le câble négatif (-).

- Débrancher le tube d'évent (1).
- Extraire la batterie et la placer sur une surface plane.
- Contrôler que le niveau du liquide se trouve entre les deux repères "MIN" et "MAX" qui sont estampillés sur le côté de la batterie.

Diversement:

Devisser et enlever les bouchons des elements.



Ne pas dépasser le repère "MAX" car le niveau augmente durant la recharge.

 Rétablir le juste niveau du liquide en ajoutant de l'eau déminéralisée.

RECHARGE DE LA BATTERIE

Effectuer le contrôle du niveau de l'électrolyte, le rétablir si nécessaire et:

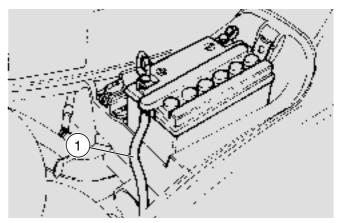


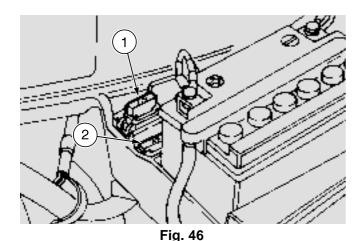
Fig. 45

- Placer la batterie dans un endroit frais et sec.
- Dévisser et enlever les bouchons des éléments.
- Relier la batterie à un chargeur de batteries.
- ◆ Il est conseillé d'utiliser une recharge ayant un ampérage de 1/10 de la capacité de la batterie.
- Lorsqu'on a terminé de recharger, contrôler de nouveau le niveau de l'électrolyte et remplir, si nécessaire, avec de l'eau déminéralisée.



Pendant le remontage relier toujours l'évent de la batterie pour éviter que les vapeurs d'acide sulfurique, en sortant de

l'évent, puissent corroder l'installation électrique, les parties peintes, les pièces en caoutchouc ou les joints.



REMPLACEMENT DES FUSIBLES (Fig. 46)

Ne pas réparer de fusibles défectueux.
Ne jamais utiliser de fusibles différents de ceux qui sont conseillés car ceci pourrait causer des dommages au système électrique ou même un incendie, en cas de court-circuit.

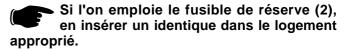
Quand un fusible s'abîme fréquemment, il est possible qu'il y a un court-circuit ou une surcharge.

En ce cas, consulter un Concessionnaire Officiel aprilia.

Lire attentivement la page 41 (ENTRETIEN).

Si l'on remarque un fonctionnement irrégulier ou le non fonctionnement d'un composant électrique ou si le moteur ne démarre pas, il faut vérifier le fusible (1):

- ◆ Placer l'interrupteur d'allumage sur "⋈" pour éviter tout court-circuit accidentel.
- Oter le couvercle du coffre à batterie/trousse à outils, voir page 24 (COFFRE A BATTERIE / TROUSSE A OUTILS).
- Extraire le fusible et vérifier si le filament est interrompu.
- Avant de remplacer le fusible, rechercher si possible, la cause de cet inconvénient.
- Remplacer ensuite le fusible brûlé par le fusible de réserve (2) faisant partie de l'équipement ou par un autre du même ampérage.



DISPOSITION DU FUSIBLE

Fusible de 7,5 A de la batterie à:

Toutes les charges électriques, sauf le circuit des lumières qui est alimenté par le courant alternatif.

REGLAGE DU FAISCEAU LUMINEUX

Pour vérifier rapidement la bonne orientation du feu avant, garer le véhicule à 10 mètres d'une paroi vertica-le, après avoir vérifié que le terrain est plat. Allumer le feu de croisement, s'assoir sur le véhuicule et vérifier que le faisceau lumineux projeté sur la paroi est légèrement en-dessous de la ligne droite horizontale du projecteur (à peu près 9/10 de la hauteur totale) (Fig. 47). Pour régler le faisceau lumineux:

 Manœuvrer la vis appropriée (1-Fig. 48) à l'aide d'un tournevis.

EN LA VISSANT (dans le sens des aiguilles d'une montre), le faisceau lumineux monte.

EN LA DEVISSANT (dans le sens contraire aux aiguilles d'une montre), le faisceau lumineux se baisse.

AMPOULES

Avant de remplacer une ampoule, positionner l'interrupteur d'allumage sur "

". Remplacer l'ampoule en la touchant avec des gants propres ou en utilisant un chiffon propre et sec.

Ne pas laisser d'empreintes sur l'ampoule car elles pourraient en causer la surchauffe et donc la rupture. Si l'on touche l'ampoule avec les mains nues, il faut nettoyer les empreintes

avec les mains nues, il faut nettoyer les empreintes éventuelles avec de l'alcool, pour éviter que l'ampoule ne se déteriore fréquemment.

Lire attentivement la page 41 (ENTRETIEN).

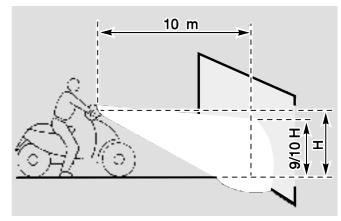


Fig. 47

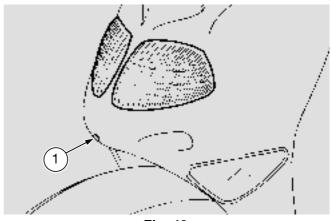


Fig. 48

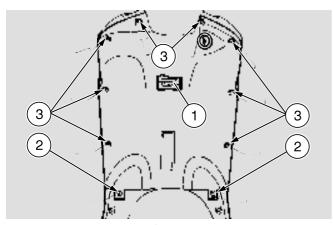


Fig. 49

NE PAS FORCER LES CABLES ELECTRIQUES.

REMPLACEMENT DES AMPOULES DU FEU AVANT

Lire attentivement page 65 (AMPOULES).



Enlever la clef de l'interrupteur d'allumage.

- ◆ Positionner le véhicule sur la béquille centrale.

Les opérations ayant le symbole * doivent être effectuées des deux côtés.

- * Oter le tapis du plan repose-pieds.
- Dévisser et enlever les deux vis de fixation du crochet pour sacs (1-Fig. 49).
- ◆ Oter le crochet pour sacs (1-Fig. 49).
- Dévisser et enlever la vis (avec la rondelle correspondante) se trouvant dans le logement du crochet pour sacs.
- Dévisser et enlever les deux vis (2-Fig. 49).
- Dévisser et enlever les huit vis (3-Fig. 49).



Manœuvrer avec attention.

Ne pas endommager les languettes et/ou les logements d'encastrement correspon-

dants.

Manier avec soin les composants peints, ne pas les rayer ni les endommager.

 Extraire et enlever la protection avant interne en la tournant vers la selle.

- ◆ Déplacer avec les mains le protecteur (1-Fig. 50) de l'ampoule à remplacer.
- Tourner dans le sens contraire aux aiguilles d'une montre la languette de retenue se trouvant dans la partie arrière de la douille.
- Extraire l'ampolue et la remplacer avec une du même type.

AMPOULE DU FEU DE POSITION (absent dans les versions - W)



Pour extraire la douille ne pas tirer les câbles électriques.

- ◆ Saisir la douille du feu de position, tirer et l'extraire de son logement.
- ◆ Extraire l'ampoule de position et la remplacer avec une du même type.

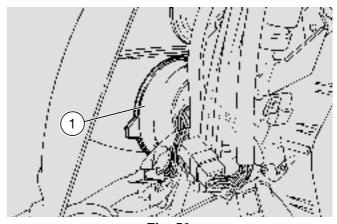


Fig. 50

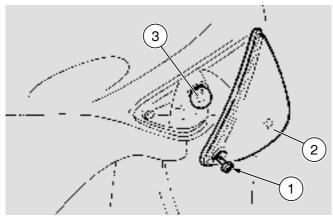


Fig. 51

REMPLACEMENT DES AMPOULES DE CLIGNOTANTS AVANT (Fig. 51)

Lire attentivement page 65 (AMPOULES).

Pour le remplacement:

◆ Dévisser et ôter les deux vis (1).



Durant le remontage, serrer avec attention et modérement les deux vis (1) afin de ne pas endommager l'ecran de protec-

Pendant la dépose de l'écran de protection, procéder avec attention afin de ne pas casser la dent d'encastrement.

- Enlever l'ecran de protection (2).
- Appuyer modérement sur l'ampoule (3) et la tourner dans le sens contraire aux aiguilles d'une montre.
- Enlever l'ampoule de son logement.

Insérer l'ampoule dans la douille en faisant coinder le deux tétons de l'ampoule avec les guides relatifs sur la douille.

 Installer correctement l'ampoule avec une nueve du même type.

REMPLACEMENT DES AMPOULES DES CLIGNOTANTS ARRIERE (Fig. 52)

Lire attentivement page 65 (AMPOULES).

Pour le remplacement:

◆ Dévisser et ôter la vis (1).

Pendant la dépose de l'écran de protection, procéder avec attention afin de ne pas casser la dent d'encastrement.

- ◆ Enlever l'écran de protection (2).
- Appuyer modérement sur l'ampoule (3) et la tourner dans le sens contraire aux aiguilles d'une montre.
- Extraire l'ampoule de son logement.
- Installer correctement une ampoule du même type.

Si la douille (4) sort de son logement, la réinsérer correctement faisant coïncider l'ouverture rayonnée de la douille avec le siège de la vis.

Pendant le réassemblage, posittionner correctement l'écran de protection dans son logement.

Serrer avec attention et modérément la vis (1) afin d'éviter d'endommager l'écran de protection.

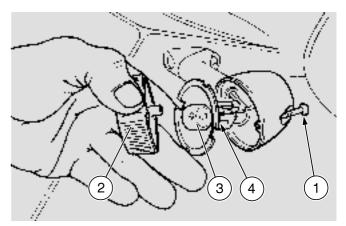
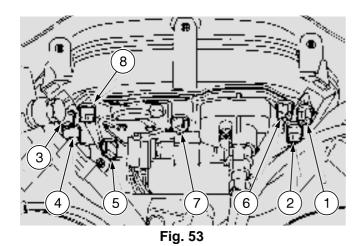


Fig. 52



REMPLACEMENT DES AMPOULES DU TABLEAU DE BORD (Fig. 53)

Lire attentivement page 65 (AMPOULES).

Sur le tableau de bord se trouvent:

- Les ampoules des témoins.
- ◆ Les lumières d'éclairage du tableau de bord.

Pour le remplacement:

 Oter le couvre-guidon, voir page 57 (DEPOSE DU COUVRE-GUIDON), sans le débrancher des câbles électriques et du câble du compteur kilométrique.

AMPOULES DES TEMOINS

Extraire la douille concernée:

Pos.	Témoin	Couleur
1	Clignotants gauche (⇔⇒)	vert
2	Reserve de l'huile du mélan- geur ()	rouge
3	Clignotants droit (♦♦)	vert
4	Feu de croisement (≦□)	vert
4a	Feu de route (ED)	bleu
5	Réserve de carburant (♣)	jaune ambré

 Extraire et remplacer l'ampoule par une autre du même type.

AMPOULES D'ECLAIRAGE DU TABLEAU DE BORD

 Extraire la douille de la partie du tableau de bord où l'on a relevé une baisse d'intensité lumineuse:

Pos.	Partie éclairée
6	Partie gauche
7	Partie centrale
8	Partie droit

 Extraire et remplacer l'ampoule par une autre du même type.

REMPLACEMENT DES AMPOULES DU FEU ARRIERE (Fig. 54)

Lire attentivement page 65 (AMPOULES).

Pour le remplacement:

◆ Dévisser et enlever les deux vis (1).

Pendant la dépose de l'écran de protection, procéder avec attention afin de ne pas casser la dent d'encastrement.

- Oter l'écran de protection (2).
- Appuyer modérément l'ampoule et la tourner dans le sens contraire aux aiguilles d'une montre.
- Extraire l'ampoule de son logement.

Insérer l'ampoule dans la douille en faisant coïncider les deux tétons de guide avec les guides correspondants sur la douille.

 Installer correctement une ampoule du même type.

Pendant le réassemblage, positionner correctement l'écran de protection dans son logement.

Serrer avec attention et modérément les vis (1) afin d'éviter d'endommager l'écran de protection (2).

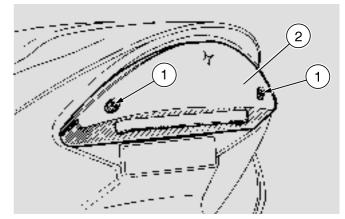


Fig. 54

TRANSPORT

Avant de transporter le véhicule, il faut vider soigneusement le réservoir et le carburateur et contrôler qu'ils sont bien secs. Pendant le transport, le véhicule doit rester en position verticale, sa position d'utilisation normale, pour éviter toute perte d'huile ou de liquide de la batterie.

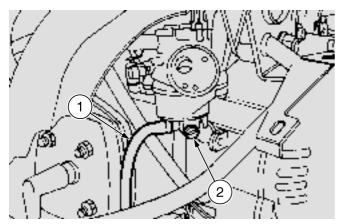


Fig. 55

VIDANGE DE CARBURANT DU RESERVOIR (Fig. 55)

Lire attentivement la page 25 (CARBURANT).

- Arrêter le moteur et attendre qu'il soit refroidi.
- Vidanger le réservoir de carburant à l'aide d'une pompe manuelle ou d'un système similaire.

Pour la vidange complète du carburateur:

- ◆ Enlever le portillon d'inspection, voir page 56 (DE-POSE DU PORTILLON D'INSPECTION).
- ◆ Oter le boîtier du filtre complet, voir page 45 (FIL-TRE A AIR - DEPOSE).
- Placer l'extrémité libre du tuyau (1) dans un récipient approprié.
- Ouvrir l'évent du carburateur en désserrant la vis de vidange (2)se trouvant sous la cuve.

Quand tout le carburant, contenu dans le carburateur, est sorti:

 Serrer la vis de vidange (2) jusqu'à la fermeture de l'évent.



Visser soigneusement la vis de vidange (2) afin d'éviter des fuites de carburant de l'évent du carburateur, lors du ravitaillement.

NETTOYAGE

Nettoyer fréquemment le véhicule s'il est employé dans des zones ou en conditions de:

- ◆ Pollution de l'air (villes et zones industrielles).
- Salinité et humidité de l'air (zones de mer, climat chaud et humide).
- ◆ Conditions de l'environnement / de la saison particulières (emploi de sel, de produits chimiques anti-glace sur des routes durant l'hiver).
- On doit prêter une attention particulière pour éviter que sur la carrosserie restent déposés des résidus poussiéreux industriels et polluants, tâches de goudron, insectes morts, fientes d'oiseaux, etc.
- Eviter de garer le véhicule sous les arbres. En certaines saisons, peuvent tomber des arbres certaines substances, gommes, fruits ou feuilles qui contiennent des substances chimiques dangereuses pour la peinture.

Après le lavage du véhicule, le rendement de freinage pourrait être momentanément compromi3s à cause de la présence d'eau sur les surfaces de frottement du système de freinage. Il faut penser à prévoir de longues distances de freinage pour éviter des accidents. Actionner plusieurs fois les freins pour rétablir les conditions normales. Effectuer les contrôles préliminaires, voir page 33 (TABLEAU DES CONTROLES PRELIMINAIRES).

Pour enlever la saleté et la boue qui se sont déposées sur les surfaces peintes, il faut utiliser un jet d'eau à basse pression, arroser soigneusement les parties sales, enlever la boue et la saleté avec une éponge douce pour carrosseries imbibée d'eau et de détergent (2 ÷ 4% de détergent dans l'eau).

Ensuite rincer abondamment à l'eau et essuyer avec une peau de chamois.

Pour nettoyer les parties extérieures du moteur, utiliser un détergent dégraissant, des pinceaux et des chiffons.



Il est rappelé que le polissage avec des cires siliconiques doit être effectué après un nettoyage approfondi du véhicule.

Ne pas polir les peintures opaques avec des substances abrasives.

Ne pas effectuer le lavage du véhicule sous le soleil, surtout en été ou lorsque la carrosserie est encore chaude car le détergent sécherait avant le rinçage et endommagerait la peinture.

Ne pas utiliser de l'eau (ou des liquides) ayant une température supérieure à 40° pour le nettoyage des composants en plastique du véhicule.

Ne pas diriger de jets d'eau ou d'air à haute pression, ni de jets de vapeur sur les parties suivantes: moyeux des roues, commandes sur les côtés droit et gauche du guidon, roulements, pompes des freins, instrumentations et indicateurs, pot d'échappement, coffre à documents/trousse à outils, interrupteur d'allumage / dispositif de blocage de la direction. Pour le nettoyage des pièces en caoutchouc, en plastique et de la selle ne pas utiliser d'alcool, d'essence, ou des solvants, au contraire n'utiliser que de l'eau et du savon neutre. Sur la selle ne pas appliquer de cires de protection afin d'éviter l'effet glissant.

73

PERIODES DE LONGUE INACTIVITE

Il faut prendre des précautions pour éviter les inconvénients qui dérivent de la non utilisation du véhicule.

Il faut aussi effectuer toutes les réparations nécessaires et un contrôle général avant le remisage, car on pourrait oublier de les effectuer après.

Agir de la façon suivante:

- Vider complètement le réservoir et le carburateur, voir page 72 (VIDANGE DE CARBURANT DU RESERVOIR).
 - Remonter le bouchon du réservoir.
- Enlever la bougie et verser dans le cylindre une petite cuillère (5 - 10 cm³) d'huile pour moteurs à deux temps.
 - Positionner l'interrupteur d'allumage sur "O"; actionner pendant quelques secondes la touche de démarrage "③" pour distribuer uniformément l'huile sur les surfaces du cylindre.
 - Remonter la bougie.
- ◆ Oter la batterie, voir page 61 (BATTERIE).
- Laver et essuyer le véhicule, voir page 73 (NET-TOYAGE).
- Passer de la cire sur les surfaces endommagées.
- Gonfler les pneus, voir page 30 (PNEUS).
- Placer le véhicule de façon à ce que les deux pneus soient soulevés de terre, à l'aide d'un soutien approprié.

- Garer le véhicule dans un endroit non chauffé, sec, à l'abri des rayons solaires et ne subissant pas d'importants changements de température.
- Couvrir le véhicule en évitant d'utiliser des toiles plastiques ou imperméables.

APRES LE REMISAGE

- Découvrir et nettoyer le véhicule, voir page 73 (NETTOYAGE).
- Vérifier le niveau de l'électrolyte de la batterie et l'installer, voir page 61 (BATTERIE).
- Contrôler que la vis de vidange du carburateur (indice de fermeture de l'évent) est complètement vissée, voir page 72 (VIDANGE DE CARBURANT DU RESERVOIR).
- Remplir le réservoir avec du carburant, voir page 25 (CARBURANT).
- Effectuer les contrôles préliminaires, voir page 33 (TABLEAU DES CONTROLES PRELIMINAI-RES).



Parcourir quelques kilomètres d'essai à basse vitesse et dans une zone éloignée de la circulation.

DONNEES TECHNIQUES

	Longueur max	800 mm 1310 mm 770 mm 1250 mm 155 mm
	Marque	49,26 cm³ 40 mm / 39,2 mm 12,5 ± 0,5:1 électrique + kick starter centrifugeur variateur continu automatique
	Charge max. du véhicule (pilote + bagages)	1,5 ll 110 cm³ 1,3 ll 0,35 ll n° 1 (dans les pays où est prévu le transport du passager) (2)
	Variateur Primaire Rapports Secondaire	à courroie trapézoïdale minimum pour changement de vitesse continu: 2,6 maximum pour changement de vitesse continu: 0,88
	Modèle	
		essence super DIN 51 600 (4 Stars (N.O. 98 (N.O.R.M.) et 88 (N.O.M.M.) essence sans plomb DIN 51 607, I.O. 95 (N.O.R.M.) et 85 (N.O.M.M.)
CHASSIS	Type	monopoutre dédoublé à double berceau 75

SUSPENSIONS	Avant Excursion Arrière Debattement	mono-amortisseur hydraulique
FREINS		à disque Ø190 mm avec transmission hydraulique à tambour Ø110 mm avec transmission mécanique
ROUES	Avant Arrière PNEUS Avant Arrière PRESSION DE GONFLAGE STANDARD Avant Arrière	3,50 x 10" tubeless 120/90 - 10" 130/90 - 10" 130 kPa (1,3 bar) 170 kPa (1,7 bar) R (dans les pays où le transport du passager est autorisé) 190 kPa (1,9 bar)
ALLUMAGE	Type	14° avant du Point Mort Supérieur (P.M.S.) NGK BR7 HS 0,5 ÷ 0,6 mm
INSTALLATION ELECTRIQUE	Batterie Fusible Générateur (à magnéto permanente) Ampoules feu de croisement Ampoule feu de croisement/ feu de route Telus -	7,5 A 12 V - 85 W 12 V - 15 W
	Ampoule feu de position avant (absent dans le versions (F) - (NL))	12 V - 10 W 12 V - 5/21 W 12 V - 1,2 W 12 V - 1,2 W 12 V - 1,2 W 12 V - 1,2 W
76	Témoin réserve carburant	

TABLEAU DES LUBRIFIANTS

Huile de la transmission (conseillée): T F.C., SAE 75W - 90 ou FACTO GEAR SYNTH, SAE 75W - 90.

Comme alternative à l'huile conseillée, il est possible d'utiliser des huiles de marque aux caractéristiques conformes ou supérieures aux spécifications A.P.I. GL-4.

Huile du mélangeur (conseillée): I GREEN HIT 2 ou Adm CITY 2T.

Comme alternative à l'huile conseillée, utiliser des huiles de marque aux caractéristiques conformes ou supérieures aux spécifications ISO - L-ETC ++, A.P.I. TC ++.

Huile de la fourche (conseillée): huile pour fourche F.A. 5W ou bien F.A. 20W

comme alternative FORK 5W ou FORK 20W.

Si l'on désire disposer d'un comportement intermédiaire entre ceux qui sont offerts par: 7 F.A. 5W et 7 F.A. 20W ou par FORK 5W et par FORK 20W, il est possible de mélanger les produits dans les proportions suivantes:

SAE 10W = F.A. 5W 67% du volume + F.A. 20W 33% du volume ou

FORK 5W 67% du volume + FORK 20W 33% du volume.

SAE 15W = F.A. 5W 33% du volume + F.A. 20W 67% du volume ou

FORK 5W 33% du volume + FORK 20W 67% du volume.

Coussinets et autres points de lubrification (conseillé): III AUTOGREASE MP ou Autogrease GREASE 30.

Comme alternative au produit conseillé, utiliser de la graisse de marque pour roulements, champ de température utile -30°C...+140°C, point d'égouttement 150°C...230°C, haute protection anticorrosion, bonne résistance à l'eau et à l'oxydation.

Protection des pôles de la batterie: graisse neutre ou vaseline.

A DANGER

N'utiliser que du liquide pour freins neuf.

Liquide des freins (conseillée): F.F., DOT 5 (Compatible DOT 4) ou RAMP BRAKE 5.1, DOT 5 (Compatible DOT 4).

A DANGER

N'employer que de l'antigel et anticorrosion sans nitrite, assurant une protection au moins à -35°C.

Liquide de refroidissement du moteur (conseillé): Le ECOBLU -40°C ou Adip COOL.

Importateurs

● APRILIA s.p.a.	via G. Galilei, 1 - 30033 Noale (VE) Italy Tel. +39(0)41 5829111 - Fax +39(0)41 441054 - Servizio Clienti aprilia +39(0)41 5786269
APRILIA WORLD SERVICE B.V.	Z.A. Central Parc - 255 BLD Robert Ballanger B.P. 77-93421 Villepinte (F) - Tel. (0) 149634747 - Fax (0) 149638750
MOTORRAD GmbH	Am Seestern 3 D-40547 Düsseldorf (D) Tel. (211) 59018-00 - Fax (211) 5901819
APRILIA WORLD SERVICE B.V. ESPAÑA	Calle Alcorcon 19 - 28850 Torrejon de Ardoz - Madrid (E) Tel. (91) 6778083 Fax (91) 6778577
APRILIA NEDERLAND	Nikkelstraat 1 - 4823 AE Breda (NL) Tel. (076) 5431640 - Fax (076) 5431649
APRILIA MOTO U.K. LTD.	Dunragit - Stranraer - Wigtownshire DG9 8PN - Scotland (UK) Tel. (01776) 888670 - Fax. (01581) 400661
APRILIA USA Inc.	110 Londonderry Court, Suite 130 - Woodstock, GA 30188 (USA) Tel. 770 592 2261 - Fax 770 592 4878
▲ GINZINGER IMPORT GmbH & CO	Frankenburgerstrasse 19 - 4910 Ried im Innkreis (A) Tel. (7752) 88077 - Fax (7752) 70684
MILFA IMPORTAÇÃO EXPORTAÇÃO LDA.	Avenida da Republica 692 - 4450-238 Matosinhos (P) Tel. 229382450 - Fax 229371305
TUONTI NAKKILA OY	P.o.B. 18 - 29250 Nakkila (SF) Puh. (02) 5352500 - Fax (02) 5372793
B RAD n.v. /s.a.	Industriegebied - Landegemstraat 4 - B - 9031 Drongen-Baarle Tel. (09) 2829410 - Fax (09) 2829433
MOBILITY S.A.	av. Messogion 191 - 11525 Athens (GR) Tel. (1) 6728705 - Fax (1) 6728727
MOBILITY A.E.	Λ. Μεσογείων 191 - 115-25 Αθηνα - Ελλαδα Τηλ. (1) 6728705 - Φαξ: (1) 6728727
MOHAG AG	Bernerstrasse Nord 202 - 8064 Zurich (CH) Tel. (1) 4348686 - Fax (1) 4348606
OS S T.M.P.	Islandsvej 3 - 7900 Nykøbing Mors (DK) Tel 97722233 - Fax 97722133 - E-mail: t_m_p@post4.tele.dk
BOSCO MOTO CO. LTD.	22-25 Hakunoshima 2 Chome Minoo-Shi 562 Osaka 562-0012 OSAKA (J) - Tel. (0727) 253311 - Fax (0727) 253322
● 単式会社 ポスコ・モト	〒 562 0017 大阪万利で市自島 7 丁目 22 26 市話(37 2757・771 ・ 48) 972 7,25 0022
IDEAL MOTOR SPORT PTE. LTD.	20 Mactaggart Road, #01-01 Khong Guan Industrial Building 368079 Singapore (SGP) Tel. 2820082 - Fax 2821012

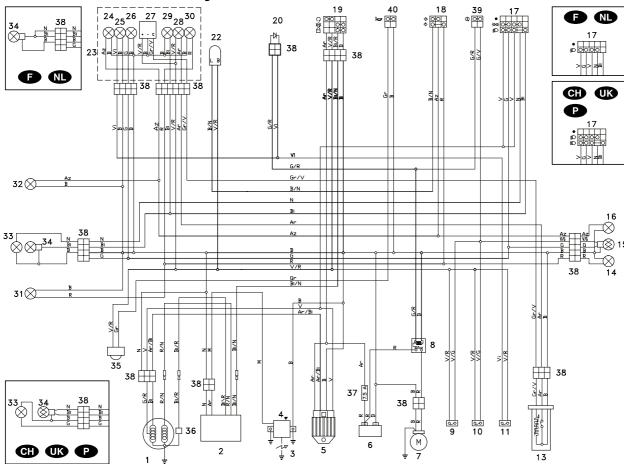
Importateurs

MOTO SP. ZOO Ul. Trakt Lubelski 298 B - 04-667 Warszawa (PL) Tel. (22) 121183 - Fax (22) 121183 AVIRAM & GOLDMAN IMPORT & 21. Tushia Street - P.O. BOX 57266 - 61572 - Israel - Tel-Aviv (IL) Tel. (3) 5623951 - Fax (3) 5623950 MARKETING CO. LTD. YeungSoo BLDG 302 #206-25, Ohjang-dong, Chung-ku, Seoul (ROK) BIKE KOREA CO., LTD. Tel. (02) 2275-6130/1 - Fax. (02) 2275-6132 Unit B-1-8 Megan Phileo Promenade 189 Jalan Tun Razak - 50400 - Kuala Lumpur (MAL) GENTALI MALAYSIA SDN BHD Tel.(603) 21649800 Fax. (603) 21649700 Isidora Goyenechea 2926 - Santiago (RCH) HARLEY DAVIDSON SANTIAGO Tel. (2) 2321667 - Fax (2) 2321894 EVE'S CYCLES LTD. 114. Middle Road - PG BX Paget (BM) Tel. (441) 2366247 - Fax (441) 2366996 B APRILIA-BRASIL Av./Europa, 352 - Jardim Europa - 01449-001 Sao Paulo-SP (BR) Tel. (11) 30691220 Fax. (11) 30691221 JOHN SAMPLE GROUP PTY LTD. 8. Sheridan Close - NSW 2214 - Milperra - Sydney (AUS) Tel. (2) 97722666 - Fax (2) 97742321 (B) MOTOVELO S.A. Old Pretoria Road - Wynberg - Johannesburg (RSA) Tel. (11) 7868486 - Fax (11) 7868482 MOTORCYCLING DOWNUNDER LTD. 35. Manchester Street - P.o.B. 22416 - Christchurch (NZ) Tel. (3) 3660129 - Fax (3) 3667580 Miroslava Magdalenica, 1 - 10000 Zagreb (HR) ING-KART, d.o.o. Tel. (1) 3491107 / 3491091 - Fax (1) 3491555 AVTO TRIGLAV, d.o.o. Baragova 5 - 1113 Ljubljana (SLO) Tel. (61) 1883420 - Fax (61) 1883465 178, Marina Street, Pieta. MSD 08. (M) - Tel. (+356) 236 665 - Fax (+356) 239 368 BIKES & COMPANY LTD. Mihrabat Caddesi Akbeysokak Yetimoglu Is Merkezi -METRO MOTORLU ARACLAR TICARET A.S. 81640 - Kavacik-Istambul (TR) - Tel. (0216) 4251565 - Fax (0216) 3312606 A. SPIRIT A.S. Cernokostelecka 116 - 10000 Praha 10 (CZ) Tel. (02) 703049 - Fax. (02) 703158 K.D.J. KAWASAKI DISTRIBUTOR IRL. LTD. 17 Wood Street - Dublin 8 (IRL) Tel. (1) 4756046 Fax. (1) 4756461

> Kjørbekkdalen 6,3735 Skien, Norway (N) Tel. 35506780 Fax. 35506781

MC TEMA A.S.

SCHEMA ELECTRIQUE - Rally 50



LEGENDE SCHEMA ELECTRIQUE - Rally 50

- 1) Générateur
- 2) CDI
- 3) Bougie
- 4) Bobine A.T.
- 5) Régulateur de tension
- 6) Batterie
- 7) Démarreur
- 8) Relais de démarrage
- 9) Interrupteur arrêt avant
- 10) Interrupteur arrêt arrière
- 11) Interrupteur de réserve de l'huile du melangeur
- 13) Capteur niveau carburant
- 14) Clignotant arrière droit
- 15) Feu arrière
- 16) Clignotant arrière gauche
- 17) Interrupteur de lumières
- 18) Deviateur clignotants
- 19) Commutateur à clef
- 20) Diode de controle
- 22) Intermittance
- 23) Tableau de bord
- 24) Témoin clignotants gauche
- 25) Témoin de réserve de l'huile du melangeur
- 26) Ampoule éclairage tableau de bord
- 27) Instrument niveau carburant
- 28) Témoin reserve carburant
- 29) Témoin feu de croisement
- 29) Témoin feu de route CH UK P
- 30) Témoin clignotants droit

- 31) Clignotant avant droit
- 32) Clignotant avant gauche
- 33) Feu de position avant (absent dans le versions 🕞 🕦)
- 34) Ampoule feu de croisement
- 34) Ampoule feu de croisement / feu de route
- 35) Avertisseur sonore
- 36) Pick up
- 37) Fusible
- 38) Connecteurs multiples
- 39) Poussoir de demarrage
- 40) Poussoir de l'avvertisseur sonore

COULEURS DES CABLES

Ar orange

Az bleu ciel

B bleu

Bi blanc

G jaune

Gr gris

M marron

N noir

R rouge

V vert

Vi violet

La Société **aprilia s.p.a.** remercie sa Clientèle d'avoir choisi ce véhicule et recommande:

- De ne pas jeter l'huile, le carburant ou les substances et les composants polluants dans l'environnement.
- De ne pas laisser le moteur en marche, si ce n'est pas nécessaire.
- D'éviter les bruits importuns.
- De respecter la nature.